

PROOO

Journée professionnelle
du réseau TRAM :

Les mobilités
des professionnel·les

francilien·nes
de l'art contemporain

TRAM

JOURNÉE

PROOO

PROOO

05.12.2025

PROOO

PROOO

PROOO

PROOO

PROOO

Journée professionnelle
du réseau TRAM

À l'ADAGP

Réseau art contemporain
Paris / Île-de-France

TRAM

JOURNÉE

4	Mots d'accueil	Aurélia Laget, Adjointe à la Responsable du Service Répertoire, en charge du Pôle Action culturelle à l'ADAGP Stéphanie Chazalon, Présidente de TRAM et Directrice de l'Institut des Cultures d'Islam Didier Cormier, Chef du service régional de la création, DRAC Île-de-France Élise Préault, Chargée de mission / structuration et communication, référente accessibilité et représentante de l'équipe salariée de TRAM et du groupe de travail de la journée professionnelle 2026
18	Table ronde	Observer et interroger les mobilités : trajectoires individuelles et dynamiques collectives Conversation 1 – Parcours : expériences et contrastes Conversation 2 – Effets structurels : financements, gouvernance et coopérations Modération : Emmanuel Wallon Invitées : Élodie Lombarde, Nathanaëlle Puaud, Fanny Rolland
26	Facilitation graphique	Philippine Brenac
36	Ateliers participatifs	Atelier 1 – Mobilités des artistes-autrices Avec Julie Esmaelipour, Juliette Giovannoni, Olivia Hernaiz Atelier 2 – Mobilité professionnelle : suivi et accompagnement des carrières Avec Mariam Diakho, Carole Le Rendu, Delphine Schwartzbrod Atelier 3 – Mobilités et pratiques au sein de l'éducation artistique et culturelle Avec Milène Denécheau, Terah Noll, Emmanuelle Pastureau Atelier 4 – Mobilité internationale : opportunités et défis professionnels Avec Souraya Kessaria, Aurélia Laget, Caterina Zevola
58	Ressources bibliographiques	
60	Les coulisses	
62	Remerciements	

Les mobilités, qu'elles soient géographiques, professionnelles ou sociales, traversent aujourd'hui l'ensemble des parcours dans les arts visuels. Elles participent à la circulation des idées et des pratiques, favorisent la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la construction de collaborations durables, tout en ouvrant l'accès à de nouveaux publics, réseaux et opportunités de carrière. En Île-de-France, où la densité exceptionnelle des structures, des institutions et des professionnelles stimule intensément les circulations, cette dynamique met également en lumière – plus qu'ailleurs – des défis partagés à l'échelle nationale : précarité des carrières, inégalités de genre persistantes, multiplicité des statuts, difficulté à appréhender les ressources disponibles dans leur globalité.

Si la mobilité représente pour beaucoup un vecteur d'ouverture et de développement, elle peut aussi devenir une injonction complexe à assumer, sous l'effet du coût des déplacements, des contraintes personnelles et familiales, des modalités d'accès/critères de sélection ou encore des exigences administratives et internationales. Les transitions écologiques et numériques invitent par ailleurs à repenser nos manières de nous déplacer, de travailler et de penser les projets. Dans la continuité des précédentes journées consacrées à l'accessibilité et à l'écoresponsabilité, ces réflexions seront élargies aux enjeux des mobilités encore peu explorés collectivement, et qui contribuent eux aussi à façonner les parcours et les pratiques professionnelles.

Cette journée a proposé de prendre de la hauteur pour examiner les mobilités dans une perspective systémique : comprendre comment les trajectoires individuelles – souvent fragmentées ou discontinues – s'articulent avec un écosystème caractérisé par la pluralité des dispositifs, des acteurs et des échelles d'action, ce qui souligne les enjeux d'une meilleure coordination. L'ambition est d'ouvrir un espace commun où tous·tes les professionnelles – artistes, auteur·ices, équipes des structures et institutions, partenaires publics et privés – puissent réfléchir à l'impact des cadres existants et aux leviers permettant de soutenir des mobilités plus justes et mieux accompagnées.

Les échanges permettront d'approfondir plusieurs axes essentiels : les parcours professionnels et leurs fragilités, les freins spécifiques à la progression de carrière des femmes artistes, les conditions d'une mobilité internationale équilibrée, la circulation et l'évolution des compétences des équipes, ainsi que le rôle de la médiation et de l'éducation artistique dans la structuration des trajectoires.

En réunissant une diversité d'acteur·ices et d'expériences, cette journée souhaite éclairer les mobilités telles qu'elles se vivent, s'organisent et se transforment, afin d'imaginer collectivement des formes de circulation plus équitables, solidaires et adaptées aux réalités du secteur.



MO

MOOOO

OOTO

OOTO

OOTO

OT

D'ACCUEIL

OOTO

MOOOO

MO

Aurélia Laget

« Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui et je vous souhaite la bienvenue dans notre auditorium. J'occupe les fonctions d'adjointe à la responsable du service répertoire, en charge de l'action culturelle au sein de l'ADAGP. À l'instar d'autres sociétés de gestion collective comme la SACEM, nous sommes une société de droit d'auteur dédiée aux arts visuels, représentant aujourd'hui plus de 260 000 artistes à travers le monde, dans l'ensemble des disciplines du secteur.

À ce titre, nous avons pour mission de percevoir et de répartir les droits d'auteur, tout en veillant à la protection juridique des artistes. Nous sommes également fortement engagées dans le soutien à la création, à travers un service d'action culturelle et un fond dédié.

Concrètement, nous accompagnons les artistes et les professionnelles du secteur en finançant des bourses, des résidences, des dotations individuelles, ainsi que des projets portés par des structures culturelles.

Chaque année, nous soutenons plus d'une centaine de manifestations, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de l'éducation artistique et culturelle.

Je tiens également à adresser une bienvenue particulière aux membres du réseau **TRAM**, et à vous souhaiter à toutes et tous une très belle journée professionnelle, riche en échanges et en perspectives. »



7

Adjointe à la Responsable
du Service Répertoire, en charge
du Pôle Action culturelle à l'ADAGP

Stéphanie Chazalon

« Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour prendre un moment collectif de réflexion sur les mobilités des professionnelles des arts visuels en Île-de-France. Merci à celles et ceux qui ont rendu cette journée possible : l'ADAGP pour son accueil, la Région Ile-de-France et la DRAC pour leur soutien à TRAM, tout particulièrement cette dernière pour le financement de ces rencontres qui participent à la structuration de notre secteur. J'en profite d'ailleurs pour saluer la présence du CNAP, dont nous tenons à rappeler le rôle essentiel à cet égard.

Les mobilités sont au cœur de nos parcours. Les déplacements géographiques bien sûr, mais aussi les mobilités sociales et statutaires. Nous parlons ici avant tout des personnes, de leurs trajectoires, de leurs opportunités. Les mobilités permettent la circulation des idées, la diversité des pratiques, le dialogue interculturel, l'émergence de collaborations inédites. Elles soulèvent cependant des questions :

parce qu'elles ont un coût, demandent du temps, de l'énergie, des ressources, et ne sont pas accessibles de la même manière à toutes et tous. Elles varient selon les situations professionnelles et personnelles. En Île-de-France, ces dynamiques apparaissent avec une intensité particulière car le territoire concentre une densité exceptionnelle de structures, d'institutions, d'initiatives et de réseaux. Cette force extraordinaire révèle aussi – et parfois même amplifie – des enjeux partagés partout en France, comme la précarité des carrières, la multiplicité des statuts, les inégalités persistantes, notamment de genre, ou encore la difficulté à appréhender les dispositifs d'accompagnement dans leur globalité.

Au cours de cette journée, nous proposons d'explorer ces enjeux de manière concrète. Nous aborderons notamment la façon dont les transitions écologiques et numériques transforment nos façons de travailler et de penser les mobilités. Nous adopterons

une approche globale, systémique, en croisant les trajectoires individuelles et collectives, les questions de gouvernance à différentes échelles et donc les enjeux de coordination de cet écosystème.

L'objectif est d'ouvrir un espace de dialogue entre les métiers de notre secteur dans leur diversité, mais aussi de partager des outils et des ressources utiles. Les échanges s'organiseront autour de temps d'observation et d'ateliers thématiques, pour analyser les freins existants et imaginer des pistes d'action.

À travers cette journée, je souhaite que nous puissions enrichir nos réflexions, confronter nos expériences et faire circuler les idées.

Un grand merci enfin à l'équipe de TRAM et aux membres du réseau qui ont participé à la préparation de ces rencontres, ainsi qu'à tous les intervenants. Je vous souhaite une très belle journée. »



Didier Cormier



« Bonjour à toutes et à tous, je tiens tout d'abord à remercier Madame la présidente, Stéphanie Chazalon, pour son propos introductif. Je suis particulièrement heureux d'ouvrir cette journée consacrée aux enjeux de mobilité, aux côtés de plusieurs collègues de la DRAC Île-de-France : la cheffe du département des arts visuels, Valérie Labayle, la conseillère en charge de ce secteur, Noëlle Roussel ainsi que Stéphanie Brivois, qui travaille plus spécifiquement sur les questions de professionnalisation des artistes. Je salue également la présence de nos partenaires, notamment France Travail, représenté aujourd'hui par Jean-François Fabre. Et je salue aussi la présence de Franck Darras, le chef du département licences, emploi, formation et insertion, DRAC IDF.

Les questions de mobilité sont étroitement liées à celles de l'emploi, qui sont au cœur de nos préoccupations. C'est dans cette perspective que la DRAC Île-de-France a structuré son action en créant un département dédié aux licences d'entrepreneur de spectacles, à l'emploi, à la formation et à l'insertion, afin de mieux outiller le secteur et d'accompagner ses évolutions.

Dans le contexte actuel, à la fois politique et budgétaire, il est essentiel de renforcer nos capacités de dialogue et de coopération. Le ministère de la Culture est pleinement engagé sur ces enjeux, qui appellent des réponses collectives et structurées.

Cette journée s'inscrit dans une dynamique plus large portée par la DRAC : celle du schéma d'orientation des arts visuels, initié avant la crise sanitaire, puis relancé en partenariat avec le Conseil départemental de

Seine-Saint-Denis. Fortes de cette belle expérience, nous avons souhaité élargir cette démarche à l'ensemble du territoire francilien, en lien avec le Conseil régional.

Dans ce cadre, je tiens à remercier le réseau **TRAM**, avec lequel nous allons désormais travailler étroitement pour co-construire ce schéma d'orientation. Il s'agit d'un outil pensé pour et avec les acteurs du secteur, au service d'une meilleure structuration des arts visuels. Cette démarche s'inscrit dans une continuité d'actions que nous menons également dans d'autres champs artistiques fragiles, notamment les musiques actuelles, les arts du cirque ou encore, plus récemment, le secteur chorégraphique.

L'un des enjeux majeurs de ce schéma concerne la mutualisation des moyens et le développement de nouvelles formes de coopération : itinérance des expositions, cofinancements, coproductions, partenariats renforcés. Ces dynamiques sont essentielles pour repenser la mobilité des artistes et la circulation des œuvres.

Plus largement, ce travail s'inscrit dans la volonté du ministère de la Culture de mieux produire et mieux diffuser, en favorisant une circulation accrue des artistes et en soutenant des modèles plus collaboratifs. Cela se traduit notamment par des dispositifs de cofinancement entre l'État et les collectivités territoriales, affirmant un engagement partagé en faveur du secteur.

Parmi les axes de travail identifiés figurent également : le développement de ressources pour les professionnelles

(notamment sous forme d'outils partagés), l'organisation de formations, la prise en compte des enjeux numériques, des territoires ruraux, ou encore de l'intelligence artificielle. Une attention particulière est portée aux parcours des femmes artistes, à la représentation des minorités et au soutien aux collectifs.

Les enjeux de transition écologique, de Lutte contre les VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels) ainsi que le respect de la liberté de création constituent également des priorités fortes. À ce titre, des référentes sont identifiées au sein des DRAC pour accompagner les professionnelles, et des outils juridiques sont désormais disponibles pour répondre aux difficultés rencontrées.

Enfin, nous accompagnons des dispositifs favorisant la visibilité internationale des artistes, notamment à travers des partenariats avec la Cité internationale des arts ou le développement de pôles internationaux de production et de diffusion. Ces initiatives visent à renforcer les échanges à l'échelle européenne et internationale, tout en intégrant des pratiques respectueuses des enjeux environnementaux.

Je conclurai en réaffirmant l'attachement du ministère de la Culture et de la DRAC Île-de-France au secteur des arts visuels. Bien que les modèles économiques et les réalités budgétaires puissent différer, nous partageons un socle commun très large. Le dialogue entre institutions et acteurs de terrain est essentiel pour continuer à structurer, accompagner et défendre ce secteur. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente journée. »

Élise Préault



« Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie de vous retrouver aujourd’hui et de vous rencontrer pour cette nouvelle journée professionnelle annuelle du réseau TRAM. Je suis chargée de mission structuration et communication pour le réseau TRAM. Je tiens à remercier les membres volontaires, salariés des structures du réseau qui se sont investis avec enthousiasme ces derniers mois, des membres du Conseil d’Administration et du Bureau aux membres du groupe de travail. C’est ensemble que les expertises de tous·tes ont permis de construire cette journée professionnelle. Ainsi, je tiens à remercier ces membres du groupe de travail : Alicia Tréminio, responsable de l’administration et des enseignements, à l’Institut des Cultures d’Islam, Aurore Combasteix, secrétaire générale du Frac Île-de-France, Emmanuel Reiatua Cuisinier, responsable production artistique & résidences à l’Abbaye de Maubuisson, Luca Avanzini, commissaire des expositions au Centre culturel Jean-Cocteau, Milène Denéchau, régisseuse-médiatrice, au CAC Brétigny, Nathan Magdelain, chargé de production au Centre Photographique d’Île-de-France, Pauline Couturier, chargée du développement des publics et des partenariats au Centre Wallonie-Bruxelles | Paris, Vincent Enjalbert responsable des expositions,

Bétonsalon – centre d’art et de recherche. Merci d’avoir été présentes lors de nos rencontres entre septembre et novembre 2025. C’est un travail collectif dont je suis fière parce qu’il montre que notre réseau fonctionne en circulation, collaboration et confiance. Merci pour votre temps, votre écoute et la richesse de vos idées. Chaque échange compte, chaque réflexion a contribué à faire de cette journée un espace solide, vivant et ancré dans vos besoins.

TRAM développe depuis plus d’un an la boîte à outils avec le soutien de la DRAC Île-de-France. Pensé comme une ressource partagée, ouverte et évolutive, c’est un espace qui rassemble des supports, des méthodes, des retours d’expérience visant à accompagner nos pratiques au quotidien. À l’issue de cette journée, nous allons créer une boîte à outils dédiée aux enjeux de la mobilité des professionnelles franciliennes et de leurs contemporaines. Elle se nourrira de vos échanges, de vos questionnements et des contributions de nos partenaires. C’est à partir de vos expériences et de nos réflexions collectives que cette ressource prendra forme. Pour donner suite à l’année précédente, je suis aussi référente accessibilité, forte de ses enseignements, je suis fière de poursuivre la mise en place d’outils pour tendre à l’accessibilité

de notre secteur pour tous·tes. Nous travaillons chaque jour à ce que l’accessibilité soit un réflexe tant dans la réflexion de nos projets que dans leur diffusion. Les restitutions écrites, vidéo et audio de la journée sont consultables dans la boîte à outils, comme le seront celles d’aujourd’hui, disponibles dans plusieurs formats. Je remercie Philippine Brenac pour la facilitation graphique, Émeline Hamon pour les photographies, Alexis Carcuac, pour la captation vidéo, Antonin Peres qui assure la régie de la journée. Grâce à la vélotypie, cette année encore, l’ensemble des échanges sont retranscrits en direct avec Nathalie Laouiti et Anne-Laure Gouby. Un grand merci à l’atelier Muesli pour la création graphique des supports de la journée.

Nous sommes avant tout une communauté de professionnelles ayant à cœur de structurer le secteur de l’art contemporain. Dans une dynamique de partage, d’entraide et de construction commune, c’est cette énergie qui nous porte aujourd’hui. J’espère qu’elle nous accompagnera tout au long de la journée. Merci pour votre présence, votre engagement et votre esprit d’ouverture. Très belle journée, qu’elle vous inspire, vous enrichisse et vous donne envie de poursuivre le travail ensemble. »

13

Chargée de mission / structuration et communication, référente accessibilité et représentante de l’équipe salariée de TRAM et du groupe de travail de la journée professionnelle 2026



Transcrit
en direct

NATHALIE LAOUI TI
↳ ANNE-LAURE GOUBY



vélotypie



Institut des
cultures de
l'islam

DISCOURS
D'OUVERTURE

IA
TABLE
RO OOO
OOOOOO
ONDE

TELLIERS
AAA
AAA
AAA

TABLE RONDE

OBSERVER ET INTERROGER LES MOBILITÉS :
TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES
ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

CONVERSATION 1
PARCOURS :
EXPÉRIENCES ET CONTRASTES

CONVERSATION 2
EFFETS STRUCTURELS :
FINANCEMENTS, GOUVERNANCE
ET COOPÉRATIONS

Modération :

Emmanuel Wallon

Professeur émérite de sociologie politique
à l'Université Paris Nanterre

Invitées :

Élodie Lombarde

Déléguée Générale de la Fraap

—
Nathanaëlle Puaud

Responsable des expositions et des résidences
à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec
et coprésidente d'Arts en résidence – Réseau national

—
Fanny Rolland

Responsable du pôle résidences à l'Institut français

INTRODUCTION

En préambule de la table ronde, Emmanuel Wallon interroge la notion de « mobilités » appliquée aux mondes de l'art, notamment en la distinguant des simples déplacements quotidiens. Cette table ronde s'intéressera ainsi aux itinérances professionnelles, aux formes de nomadisme et aux parcours de carrière des artistes et des acteurs culturels. Sa réflexion s'appuiera sur un important travail collectif mené avec le réseau **TRAM** et ses membres, notamment d'Alicia Tréminio, responsable de l'administration et des enseignements à l'Institut des Cultures d'Islam à Paris, et d'Emmanuel Reiatua Cuisinier, responsable de la production artistique de l'Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône.

Il propose une mise en perspective historique, géographique, professionnelle et sociale de ces trajectoires, afin de dégager **une vision d'ensemble des opportunités et des difficultés liées à la mobilité, sans perdre de vue le vécu concret des artistes auteur·ices et de leurs accompagnateur·ices.**

NOMADISMES ARTISTIQUES

Il décrit les nomadismes artistiques comme un facteur structurant des parcours de formation, de reconnaissance et d'ascension sociale. Ces circulations s'inscrivent dans une longue histoire, des maîtres

anciens aux créateur·ices modernes et contemporaines, où le voyage favorise la diffusion des formes, des techniques et des idées. L'itinérance répond ainsi à des enjeux esthétiques et pédagogiques autant qu'à la quête de commandes, de réseaux et de légitimité. Cette dynamique révèle une tension entre dépaysement créatif et institutionnalisation, perceptible notamment dans le système des résidences et des académies. Elle met également en évidence le rôle déterminant du marché de l'art et des intermédiaires, entre liberté accrue et nouvelles dépendances.

Le travail *in situ* s'impose au XIX^e siècle avec le désir de créer hors des cadres académiques et des ateliers fermés. Cette évolution accompagne l'accélération des transports et l'avènement d'une modernité marquée par la vitesse, l'urbanisation et les bouleversements historiques. Les mobilités contraintes — en particulier l'exil — prennent une importance croissante pour de nombreux artistes contemporains. Se dessine alors une tension constante entre déplacement et ancrage, indispensable à l'expérimentation formelle comme à la structuration des avant-gardes. L'ensemble conduit du nomadisme fécond à un « vibrionisme » mondialisé, incarné par la figure de l'artiste globalisé·e ainsi que ses paradoxes économiques et écologiques. Le propos déconstruit par ailleurs le mythe d'une ubiquité artistique réservée à une minorité de personnalités de la culture. À rebours de cette image, apparaît la réalité plus précaire et discrète des artistes émergent·es, pour





qui la mobilité constitue une nécessité professionnelle et sociale. L'itinérance articule ainsi mobilité géographique et ascension symbolique au sein d'un monde de l'art en recomposition permanente. Ces trajectoires prennent place dans le contexte de la mondialisation des marchés, de l'émergence de nouvelles scènes et de la métropolisation culturelle. Les dispositifs territoriaux, publics et privés, jouent à cet égard un rôle central en structurant un réseau dense d'opportunités.

L'évolution des modalités d'intégration professionnelle révèle une dépendance moins exclusive aux galeries, au profit de réseaux multiples et éclatés. La hausse des coûts urbains engendre des déplacements contraints qui déplacent les foyers de création vers les périphéries et les territoires ruraux. La décentralisation culturelle et les politiques publiques contribuent ainsi à façonner l'aménagement artistique du territoire. Se déploie un maillage dense de résidences, de lieux hybrides et de dispositifs d'accompagnement offrant une grande diversité de contextes de travail, prolongé à l'international par l'action conjointe des institutions publiques et des fondations privées.

TABLE RONDE

Emmanuel Wallon interroge tout d'abord Élodie Lombarde sur comment les différents acteurs-ices de la mobilité – artistes, auteur-ices, curateur-ices, enseignant-es, élèves et étudiant-es – se rencontrent et échangent dans le cadre de la Fraap.

COMMENT ABORDER LES PERSPECTIVES DE MOBILITÉ, DÉSIRÉE OU IMPOSÉE?

Élodie Lombarde explique que la Fraap représente des associations d'artistes auteur-ices qui créent leurs propres conditions de travail, sans représenter les artistes individuellement.

Elle précise que la mobilité relève surtout du parcours individuel, tandis que la Fraap s'intéresse davantage à la mise en mouvement collective et à la coopération entre associations. Les membres de la fédération favorisent avant tout la **mutualisation des espaces et des ressources** pour des raisons financières, politiques ou sociales. En réponse à la question sur la rencontre et l'échange, Élodie souligne que cette mobilité favorise flexibilité et polyvalence, permettant la coopération et les interactions à l'intérieur et à l'extérieur des structures associatives.

Élodie Lombarde précise que la Fraap n'intervient pas directement dans la mobilité individuelle des artistes, mais **agit sur la reconnaissance et la représentativité des associations**. Elle souligne que les associations elles-mêmes favorisent la mobilité à l'échelle territoriale, en organisant résidences, ateliers temporaires et espaces de production ou de diffusion.

Ces initiatives créent des jalons dans le parcours professionnel des artistes, tout en offrant des occasions d'échanges avec d'autres professionnelles et commissaires.

Pour elle, la mobilité prend une **dimension collective et territoriale**, inscrite dans des logiques d'ouverture et de coopération entre structures. Ainsi, ces associations – membres de la Fraap – contribuent concrètement à l'élargissement des réseaux et à la circulation des pratiques artistiques, tout en restant **complémentaires aux institutions et aux lieux institutionnalisés**.

Emmanuel Wallon souligne alors la richesse et la diversité des structures artistiques recensées, favorisant la coopération régionale et interroge Nathanaëlle Puaud sur la notion de résidence et ses différentes modalités. Nathanaëlle Puaud précise qu'il existe quatre types de résidences : recherche et création, tremplin pour artistes émergent-es, résidence de territoire et résidence en institution.

Elle explique que la résidence implique souvent un déplacement géographique ou un travail hors du contexte habituel de l'artiste, favorisant la créativité et la stimulation professionnelle.

Elle insiste sur le rôle du réseau Arts en résidence, qui fédère 45 structures autour d'une charte de bonnes pratiques et de projets collaboratifs. Elle évoque aussi les résidences nomades, où l'artiste se déplace, et les résidences croisées, impliquant un échange réciproque entre deux lieux.

Enfin, elle souligne l'importance de diffuser ces bonnes pratiques via des outils, formations et interventions auprès des structures, des artistes et des étudiant-es. À titre d'exemple, elle présente la résidence nomade, initialement nationale, destinée aux commissaires d'exposition qui séjournent successivement dans plusieurs structures pour rencontrer artistes et réseaux locaux.

Cette mobilité vise à enrichir le parcours du commissaire tout en créant des dynamiques et opportunités pour les artistes accueillies. Le dispositif s'est récemment internationalisé avec une résidence croisée avec l'Argentine, impliquant trente structures fédérées pour diffuser bonnes pratiques et professionnaliser le secteur. Un commissaire argentin a ainsi séjourné quatre mois en France dans des structures variées – urbaines, rurales, pluridisciplinaires et de recherche – pour expérimenter différents modes de résidence. L'expérience est conçue pour être réciproque : un commissaire français séjournera ensuite en Argentine, assurant un échange d'expériences et de méthodes entre réseaux.

Emmanuel Wallon souligne l'adaptabilité du concept de résidence à différents contextes artistiques, comme la danse contemporaine, où il a d'abord émergé face



à l'absence de lieux fixes. Il note la diversité des lieux d'accueil, urbains ou ruraux, et l'influence de ces déplacements sur la production artistique, notamment en arts plastiques à travers vidéos, installations et documentation du voyage. Il insiste aussi sur l'existence de nombreuses autres formes de mobilité, comme les commandes *in situ*, les participations à galeries ou foires, et les résidences en milieu scolaire intégrant des projets d'éducation artistique.

ENCADREMENT DES RÉSIDENCES : UN BON TRAITEMENT ADMINISTRATIF

Nathanaëlle Puaud précise que **le contrat de résidence protège l'artiste** tout en définissant conjointement le programme, incluant conditions matérielles, accompagnement, budget et type de résidence. Elle distingue la rémunération du travail de création et celle des activités annexes, conformément aux bonnes pratiques du réseau et à la charte déontologique. Elle rappelle que 70 % du temps de résidence est consacré à la recherche et création, les 30 % restants pouvant inclure ateliers, lectures ou interventions publiques, rémunérées.

Pour les résidences de territoire, l'artiste collabore avec les habitant·es et les structures locales. L'échange met en avant la complémentarité entre mobilité, création et engagement territorial. La nécessité de formaliser dans le contrat toutes les conditions du séjour pour clarifier droits et obligations est très importante. Cette approche garantit un équilibre entre liberté artistique, expérimentation et un cadre structurant pour le développement et épanouissement de l'artiste ou du commissaire en résidence.

Emmanuel Wallon tient à souligner que l'ampleur du travail des artistes plasticien·nes ou commissaire en résidence est souvent invisible et mal connu. Celui-ci doit être rémunéré et accompagné d'une bourse de vie *via* le contrat de résidence. Chaque rémunération peut varier selon la pluridisciplinarité des pratiques, ce qu'il observe pour les pratiques qui croisent l'art et les sciences ou encore la recherche-création.

Nathanaëlle Puaud précise également que la résidence offre certes une visibilité et une évolution de carrière, mais tient à rappeler que toute présentation publique ou exposition des œuvres doit faire l'objet d'un contrat (parfois distinct du premier contrat) avec rémunération.

UNE MOBILITÉ PARFOIS SUBIE

Emmanuel Wallon interroge alors Élodie Lombarde sur la question foncière et la mobilité forcée des artistes, en lien avec le *Guide du foncier culturel* (2024) de la coopérative La Main.

Élodie Lombarde rappelle que la mobilité professionnelle peut être vertueuse pour les artistes, mais que les

déménagements imposés sont lourds pour les équipes et les lieux, notamment en Île-de-France. Elle souligne **la disparition progressive des ateliers *intra-muros* et la complexité juridique liée à l'occupation des lieux sans propriété.** Cette précarité entraîne des interruptions dans le travail des artistes et la mutualisation des espaces, affectant fortement le programme quotidien des associations. Pour y répondre, des initiatives émergent, comme la coopération inter-lieux et la mutualisation, pour maintenir des espaces fonctionnels et dynamiques. La Main agit comme foncière culturelle coopérative, accompagnant, conseillant et plaidant pour la pérennité des lieux artistiques et pour leur maintien dans la ville. Emmanuel Wallon interroge Nathanaëlle Puaud sur les ressources disponibles pour les structures et artistes souhaitant s'ouvrir à l'international. Nathanaëlle Puaud explique que le site d'Arts en Résidence centralise fiches, guides et chartes, couvrant l'administration, la mobilité internationale, le temps familial et les rémunérations, avec des mises à jour régulières et des formations pour les artistes. La première, était « Administrer une résidence d'artiste ». La deuxième porte sur les mobilités internationales et les réglementations concernant les artistes accueilli·es en résidence. La troisième a pour thématique la prise en compte du temps familial pendant la résidence. Et la quatrième les rémunérations qui sont à distinguer et qui sont liées à chaque activité pendant la résidence. Le réseau organise également des sessions d'information régionales et collabore avec les écoles d'art et les collectivités pour sensibiliser aux bonnes pratiques et faciliter l'accès aux résidences en France et à l'étranger.

QUEL EST LE RÔLE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DANS LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ?

Emmanuel Wallon insiste sur l'importance d'une cartographie des ressources pour orienter les artistes et structures vers les fonds, documents et fiches techniques à jour, avec des informations juridiques et financières actualisées et interroge Fanny Rolland sur le rôle de l'Institut français dans la création de dispositifs de soutien et de diffusion des ressources.

Fanny Rolland répond en confirmant que l'Institut français dispose d'une cartographie des résidences à l'étranger, incluant des « villas » pour artistes confirmé·es ou émergent·es, pluridisciplinaires ou spécialisé·es, en cours de recensement et d'actualisation. Elle souligne l'importance de la circulation dans les deux sens, soutenant à la fois la mobilité des artistes français·es à l'international et l'accueil d'artistes étrangèr·es en France, notamment via le programme PAIR. La question des visas reste un enjeu majeur, souvent complexe selon les pays et les politiques, et nécessite une coordination avec les services consulaires pour faciliter les mobilités entrantes. Emmanuel Wallon évoque alors son expérience à la Fonderie au Mans, soulignant les difficultés

concrètes d'inviter des artistes étranger·ères, malgré le soutien de l'Institut français. Fanny Rolland recommande d'anticiper les demandes et de prendre des précautions pour que les visas et les démarches administratives soient traités efficacement.

Emmanuel Wallon s'interroge sur la visibilité des programmes à venir, notamment pour les petites et moyennes associations souhaitant développer des résidences croisées. Fanny Rolland ajoute que la prochaine saison Méditerranée accueillera des artistes de pays méditerranéens en France, de mai à novembre 2026, avec des appels à projets déjà clôturés. Elle précise que d'autres programmes et résidences croisées seront annoncés ultérieurement sur le site de l'Institut français. Ces dispositifs visent à renforcer la réciprocité et la coopération internationale tout en offrant des opportunités concrètes pour la mobilité et l'échange artistique.

L'importance des opérateurs et programmes qui relaient et produisent l'information sur la mobilité artistique est appuyée par la table-ronde, par exemple : MobiCulture, On The Move et Europe Créative, ainsi que des fonds dédiés aux actions culturelles. Fanny Rolland mentionne le fonds Move the Europe, comparé à un Erasmus culturel, qui facilite la mobilité des artistes et des structures en Europe, avec des aides pour le transport et la participation à des événements. Emmanuel Wallon rappelle aussi le rôle des fondations privées, comme la fondation Daniel et Nina Carasso et des passeur·euses individuelles tels que galeristes et agent·es artistiques, ainsi que celui des réseaux comme Plateform, DCA et ANdÉA. Il interroge sur la possibilité pour le CIPAC de proposer des formations sur la mobilité nationale et internationale et sur l'évaluation des effets de la circulation des artistes. Il insiste sur la nécessité d'analyser comment la mobilité sur le territoire français peut devenir un tremplin vers l'international et sur l'impact des conditions de résidence pour réduire les inégalités sociales et culturelles.

POUR LES ARTISTES-AUTEUR·ICES, COMMENT FRANCHIR LE PREMIER PAS DE LA MOBILITÉ DANS UN PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Nathanaëlle Puaud explique qu'un parcours de résidences conséquent en France facilite souvent l'ouverture internationale, mais que l'accueil d'artistes étranger·es reste compliqué en raison des questions administratives, fiscales et de visas.

Élodie Lombarde complète en évoquant **le rôle des tiers lieux** et de la société civile (exemple : société civile immobilière (SCI)), qui accompagnent l'accueil et la production artistique, notamment pour des artistes programmé·es mais sans atelier attribué. Elle souligne que l'écosystème des résidences dépasse la simple exposition, offrant des espaces dédiés à la ressource

et un accompagnement pour transformer la mobilité en opportunité réelle pour les artistes.

Emmanuel Wallon alerte alors sur la capacité à répondre et obtenir des appels à projets car cela mobilise des compétences sociales et administratives des artistes et non pas seulement leur créativité. Il s'interroge sur la manière de privilégier l'originalité plutôt que l'habileté dans le montage des dossiers. Fanny Rolland insiste sur l'importance de solliciter les réseaux et présente le **dispositif PAIR**, qui permet à une structure d'accueillir un ou deux artistes en mobilisant plusieurs partenaires pour logement, production et rencontres professionnelles. Elle reconnaît le risque de formatage lié aux appels à projets, mais précise que l'Institut français favorise la transparence avec des appels largement diffusés, des jurys renouvelés et des critères clairs pour évaluer les dossiers.

Elle évoque également l'organisation de webinaires accessibles à tous·tes et la diffusion de guides comme celui du CNAP, qui répertorie les résidences disponibles dans le réseau diplomatique.

Emmanuel Wallon souligne alors l'importance de ces outils et des réseaux pour que les artistes émergent·es puissent accéder à l'information et franchir le premier pas dans leur parcours de mobilité. Fanny Rolland affirme que la circulation, le partage d'information et l'accompagnement des jeunes artistes restent essentiels, et que les dispositifs actuels sont perfectibles.

CONCLUSION

L'échange se clôture, rappelant que la mobilité des artistes, bien qu'opportunité et liberté, constitue une charge chronophage qui peut nuire au temps de maturation et à la réflexion nécessaire à la création. Emmanuel Wallon souligne que cette mobilité, surtout internationale, pose aussi des enjeux écologiques et que chacune doit considérer l'impact carbone de ses déplacements. Les intervenant·es insistent sur l'inégalité face au temps, selon le genre, les charges familiales ou la mobilité réduite, et sur la difficulté de concilier préparation, réalisation et tâches post-résidence. Enfin, chacune invite à penser la création artistique non seulement dans la vitesse et le déplacement, mais aussi dans la possibilité de ralentir, d'« être » dans le temps, pour nourrir une appréhension plus profonde du monde et de ses environnements. Une participante rappelle que la mobilité des artistes n'est pas uniquement bucolique : elle implique souvent une double activité, des contraintes financières et familiales, et parfois le sacrifice d'autres emplois pour partir en résidence. En réponse à ce constat, le réseau Art en Résidence a identifié ces difficultés et diffuse une fiche ressource sur la prise en compte de la famille, en sensibilisant les structures à l'accueil des enfants et à l'organisation logistique et budgétaire nécessaire. Fanny Rolland complète en précisant que l'Institut

français travaille à former les attaché·es culturelles pour améliorer les conditions d'accueil, avec une charte conjointe ministérielle et un dispositif de soutien financier, « La Fabrique des résidences ». Elle reconnaît le retard historique sur ces questions et le manque de moyens pour accompagner pleinement les artistes, tout en soulignant l'importance de la mise à niveau des bourses et de la sensibilisation aux réalités économiques et familiales.

Un recensement mondial des programmes de résidence est en cours afin de mieux identifier les besoins et adapter les dispositifs. L'objectif est de garantir des résidences de qualité, respectueuses des contraintes personnelles et financières des artistes, tout en favorisant leur mobilité et leur développement professionnel.

Aude Cartier, directrice du centre d'art de Malakoff et co-présidente du CIPAC rappelle que les résidences ne sont pas toujours des mobilités lointaines : elles

peuvent se pratiquer de proximité, en travaillant avec des auteur·ices déjà présentes sur un territoire, comme dans le cadre d'une « résidence de jour » expérimentée pendant trois ans. Ce qui est le cas pour la supérette (local de 200 m² mis à disposition par Paris Habitat) gérée par le centre d'art depuis 2019. Cette approche permet de soutenir un écosystème local tout en adaptant les formats aux contraintes d'hébergement et de mobilité. Nathanaëlle Puaud ajoute également des précisions quant au repère de rémunération pour les résidences. Pour Art en Résidence, la préconisation a été fixée à 1800 € brut pour un mois de résidence, correspondant au SMIC mensuel d'un CDD d'usage, soit environ 1500 € net. Ce repère, partagé par Art en Résidence, vise à aider les structures à sensibiliser leurs tutelles financières et à valoriser l'engagement de l'artiste dans le projet. L'idée est de reconnaître le travail de l'artiste de manière équitable, tout en laissant la flexibilité nécessaire pour l'adapter au prorata selon la durée et le type de résidence.

Je trouve cela toujours intéressant de pouvoir échanger sur nos pratiques à partir de cas concrets.

La table ronde m'a permis d'approfondir un domaine qui n'est pas lié à mes compétences métier.

SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE OBSERVER ET INTERROGER LES MOBILITÉS INDIVIDUELLES ET DYNAMIQUES COLLECTIVES	
CONSTATS	PERSPECTIVES
La mobilité artistique est un facteur structurant des parcours de formation, de reconnaissance et d'ascension sociale, mais elle est souvent inégalement accessible.	Développer des dispositifs de mobilité collective et territoriale pour mutualiser les ressources et renforcer la coopération entre structures.
Les mobilités contraintes prennent une importance croissante, notamment en Île-de-France, avec la disparition des ateliers <i>intra-muros</i> .	Améliorer l'accompagnement administratif et financier des résidences, avec des contrats clairs et des rémunérations équitables (ex. : 1800 € brut/mois).
La mobilité permet des rencontres et le développement des réseaux, mais elle peut aussi être subie, avec des impacts négatifs sur la stabilité et la continuité du travail artistique.	Sensibiliser les structures à l'accueil des artistes en situation familiale ou en situation de handicap via des fiches ressources et des formations.
Les dispositifs territoriaux (résidences, lieux hybrides) jouent un rôle central, mais leur efficacité dépend de leur formalisation et de leur accompagnement administratif.	Renforcer la réciprocité internationale (ex. : résidences croisées, programmes comme PAIR) et suivre rigoureusement les démarches administratives comme pour les visas.
Les artistes émergent·es et les petites structures manquent souvent de ressources et de visibilité pour accéder aux opportunités.	Encourager les résidences de proximité et les formats adaptés (ex. : résidences de jour) pour réduire l'empreinte écologique et favoriser l'ancrage local.
La mobilité a un coût écologique et chronophage, pouvant nuire au temps de création et de maturation artistique.	Évaluer l'impact des mobilités sur les carrières et les œuvres, en intégrant des critères sociaux, écologiques et professionnels.
Les résidences sont diversifiées (recherche, tremplin, territoire, institution), mais leur qualité et leur impact dépendent des conditions matérielles et de l'accompagnement.	Promouvoir la transparence des appels à projets et la diversité des jurys pour limiter le formatage des candidatures.
Les réseaux (Fraap, Arts en résidence, l'Institut français) sont essentiels, mais leur action reste perfectible pour une meilleure accessibilité et équité.	Former les acteur·ices culturel·les (attachés culturels, structures) aux enjeux de la mobilité accessible et durable.

Facilitation graphique Table ronde

26

Philippine Brenac



Philippine Brenac est diplômée des Arts Décoratifs de Paris depuis 2018, vit et travaille toujours dans cette ville. Elle travaille sur des projets variés souvent liés à la narration et au récit : illustrations, reportages dessinés, bandes dessinées, collectages, éditions et aime particulièrement travailler avec d'autres disciplines. Elle oscille entre le monde du théâtre et celui de l'image grâce à des collaborations avec des compagnies de spectacle vivant comme

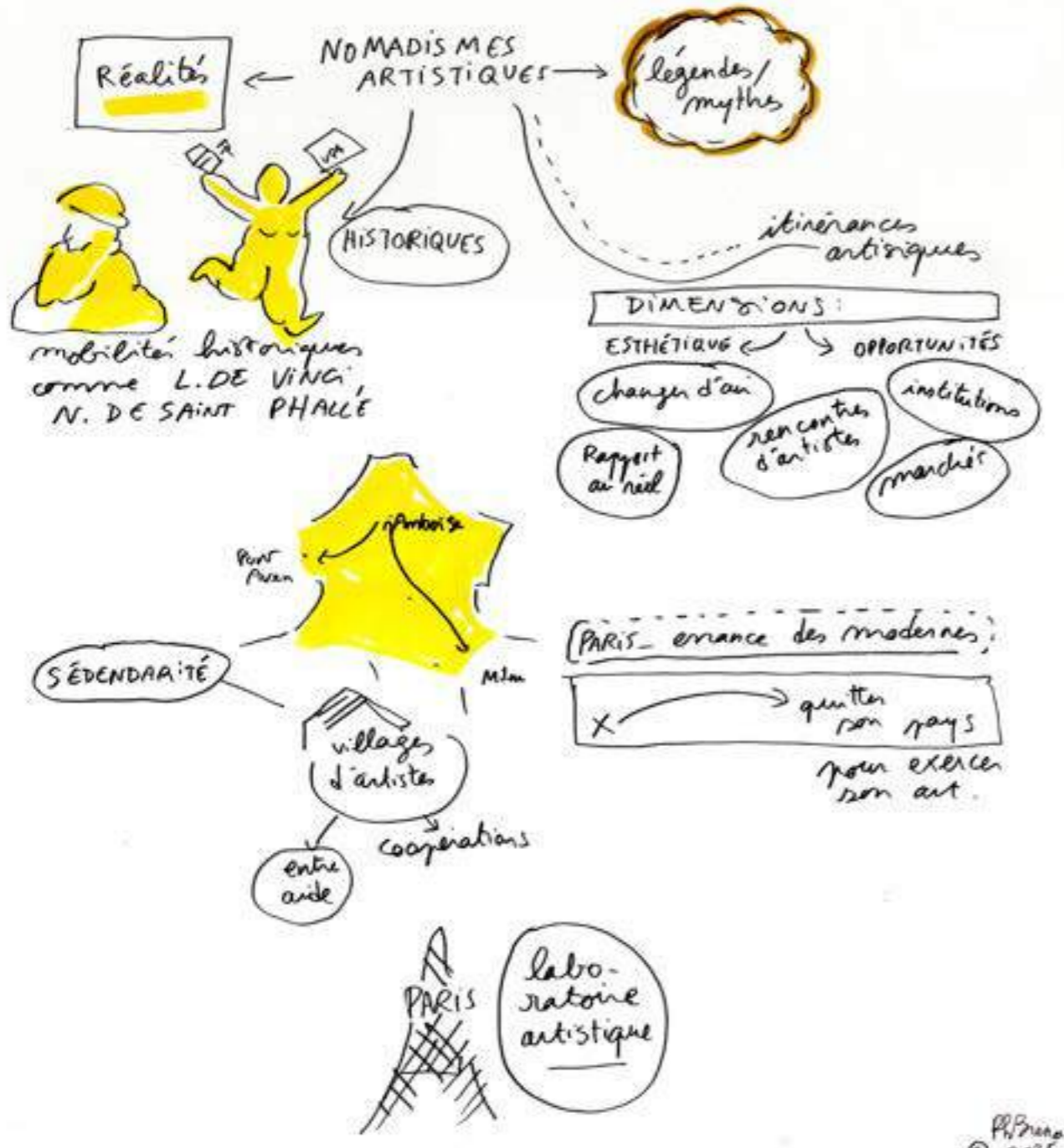
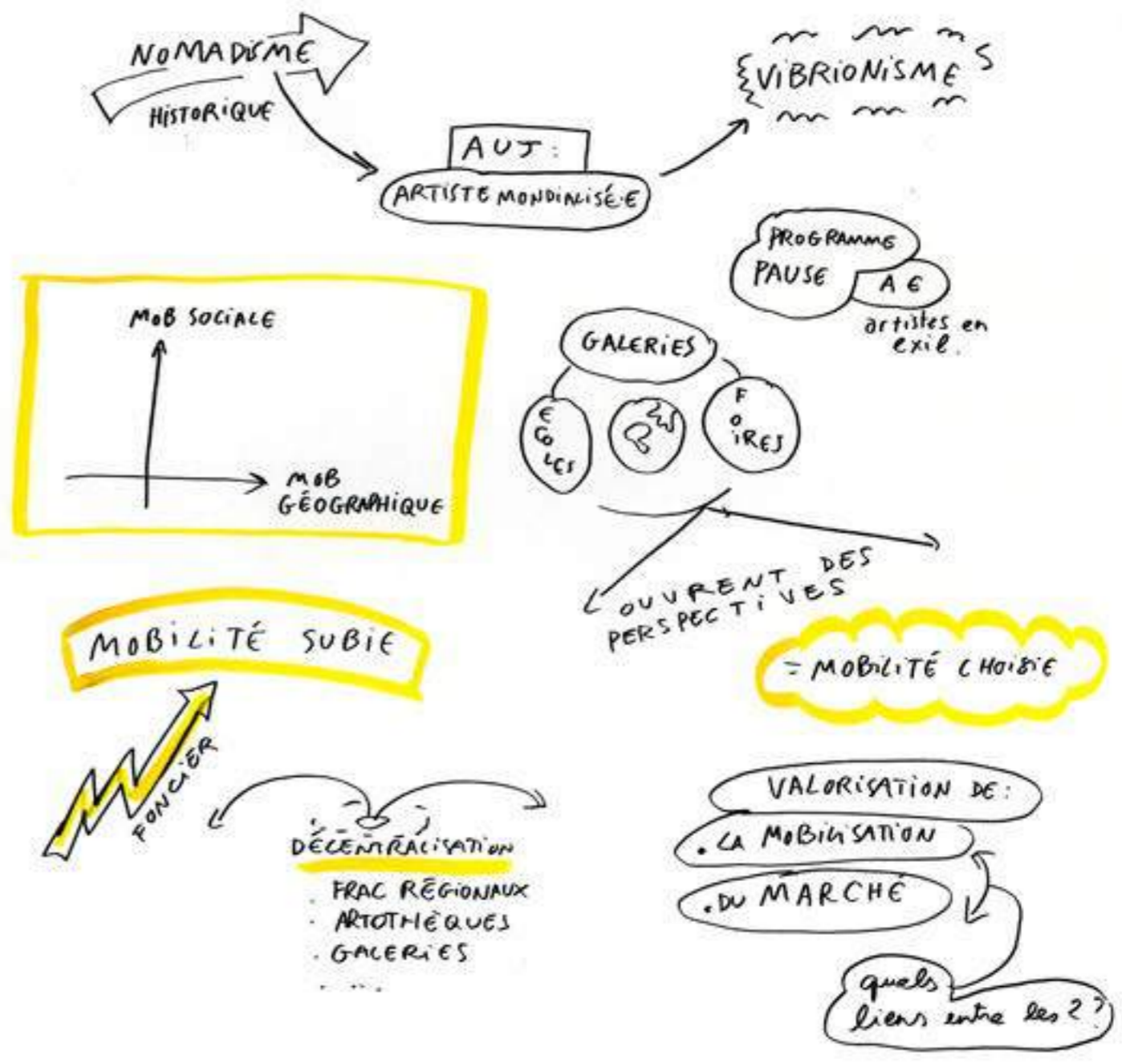
Le Compost ou La Cour des Contes. C'est au cours de sa formation à la Maison du Conte qu'elle rencontre Cécile Morelle, avec qui elle crée la bande dessinée *Par La Fenêtre*. Elle est plus particulièrement impliquée dans les projets de territoires autour du spectacle La Trouée, road-trip rural (Pep's par la fenêtre, Projet Bocage à l'Abbaye de Noirlac, projet BD autour de l'édition du texte La Trouée.)



JOURNÉE PROFESSIONNELLE TRAM

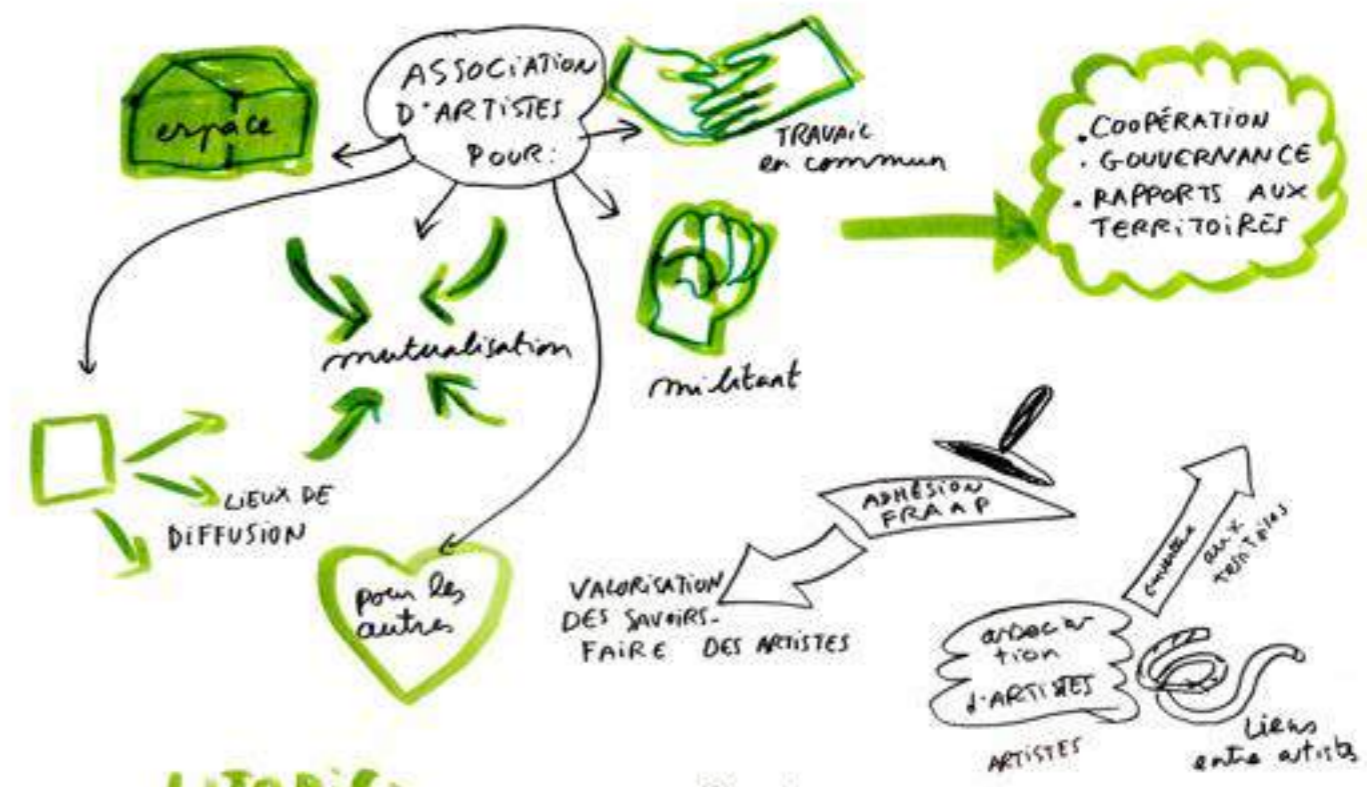
Vendredi 5 DÉCEMBRE 2025

TABLE RONDE N°1





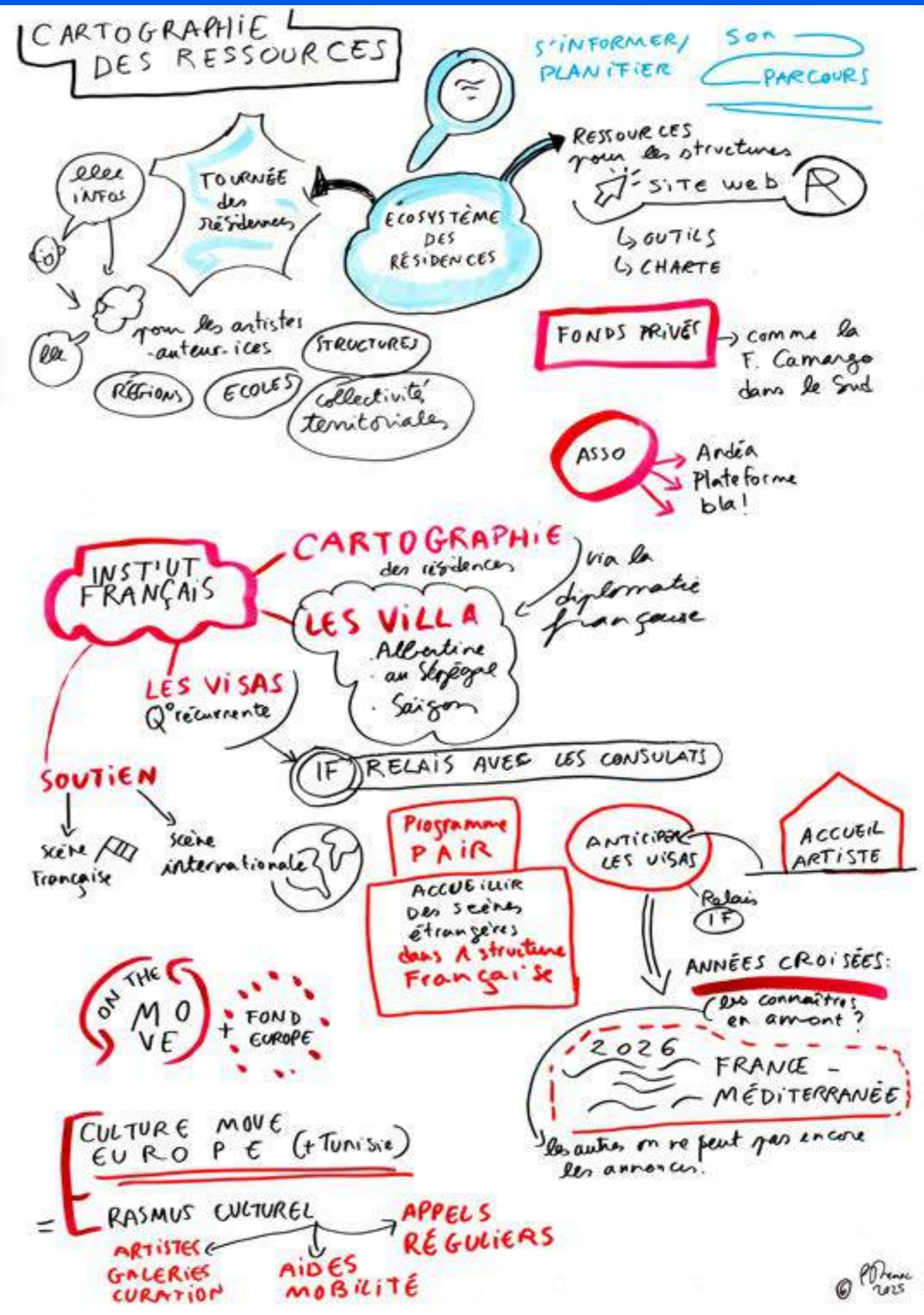
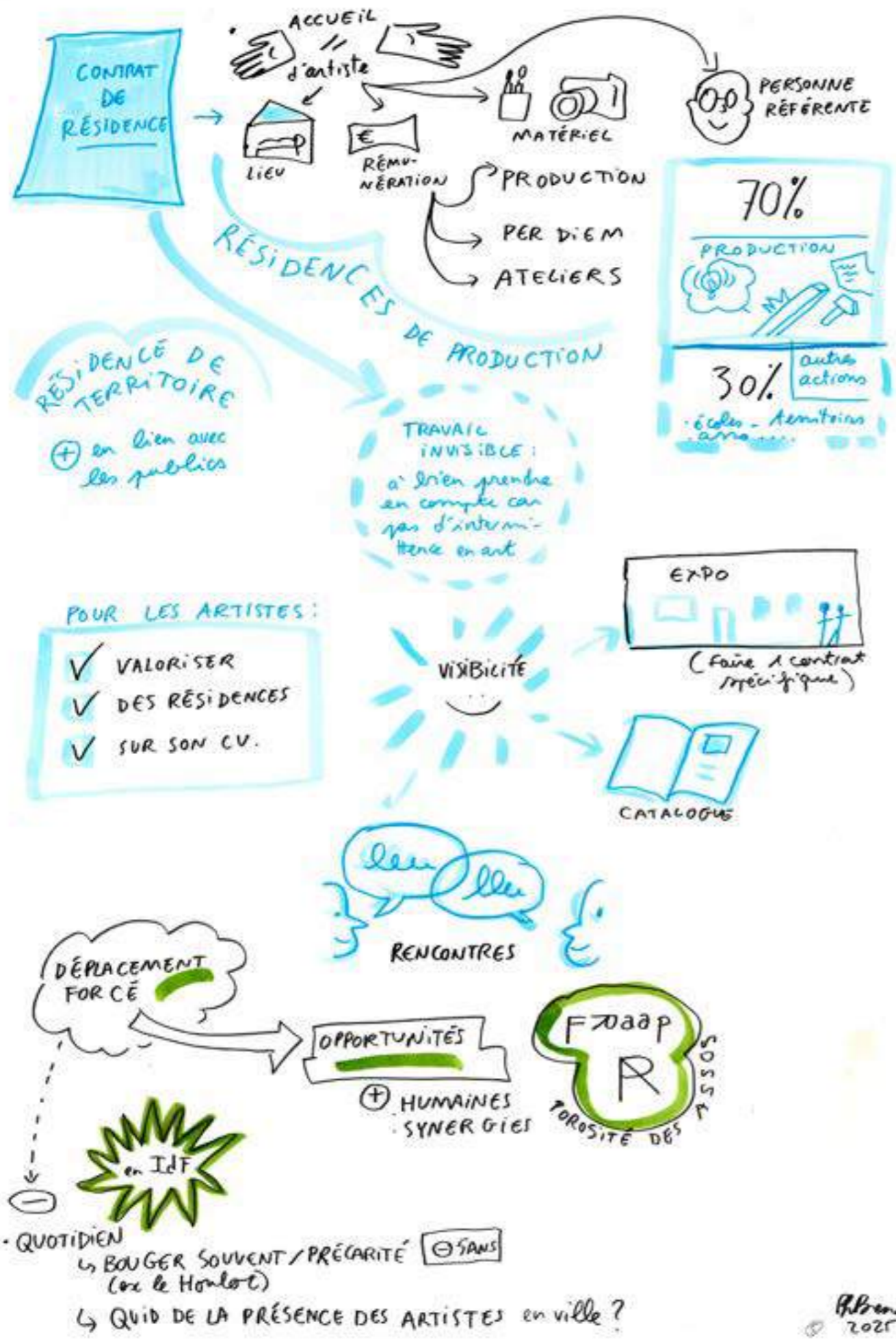
a la FRAAP:
mise en mouvement:



UTOPIE:



Préface 2025



OUI!

entrantes ↗
sortantes ↘

⊕ complexe au niveau admin d'accueillir des internationaux

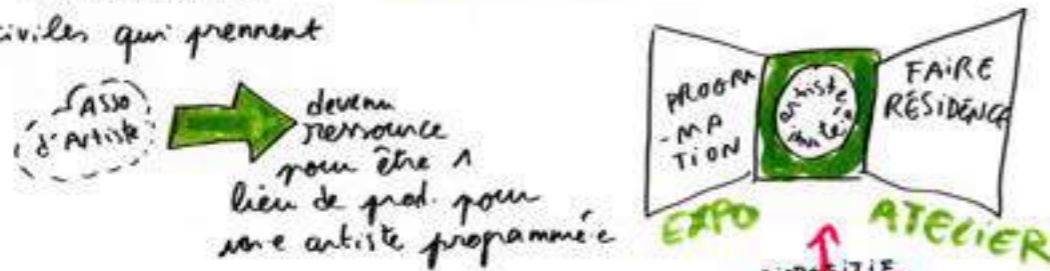
CIRCULATIONS sur le territoire FRANÇAIS

↓ pour une carrière internationale

↓ est-ce un A+ ou un A?

OUI

- pertinent → modèle de vivre ensemble
- sociétés civiles qui prennent part



DOSSIER AP à PROJET PEL

→ compétences administratives

→ quelle part de singularité des artistes?

DISPOSITIF PAIR - nouvelle aide de l'IF pour un ensemble de structure.



INFO JURY CONDITIONS

guide CNAP

elles se déplacent dans les écoles

© P. Brenez 2015

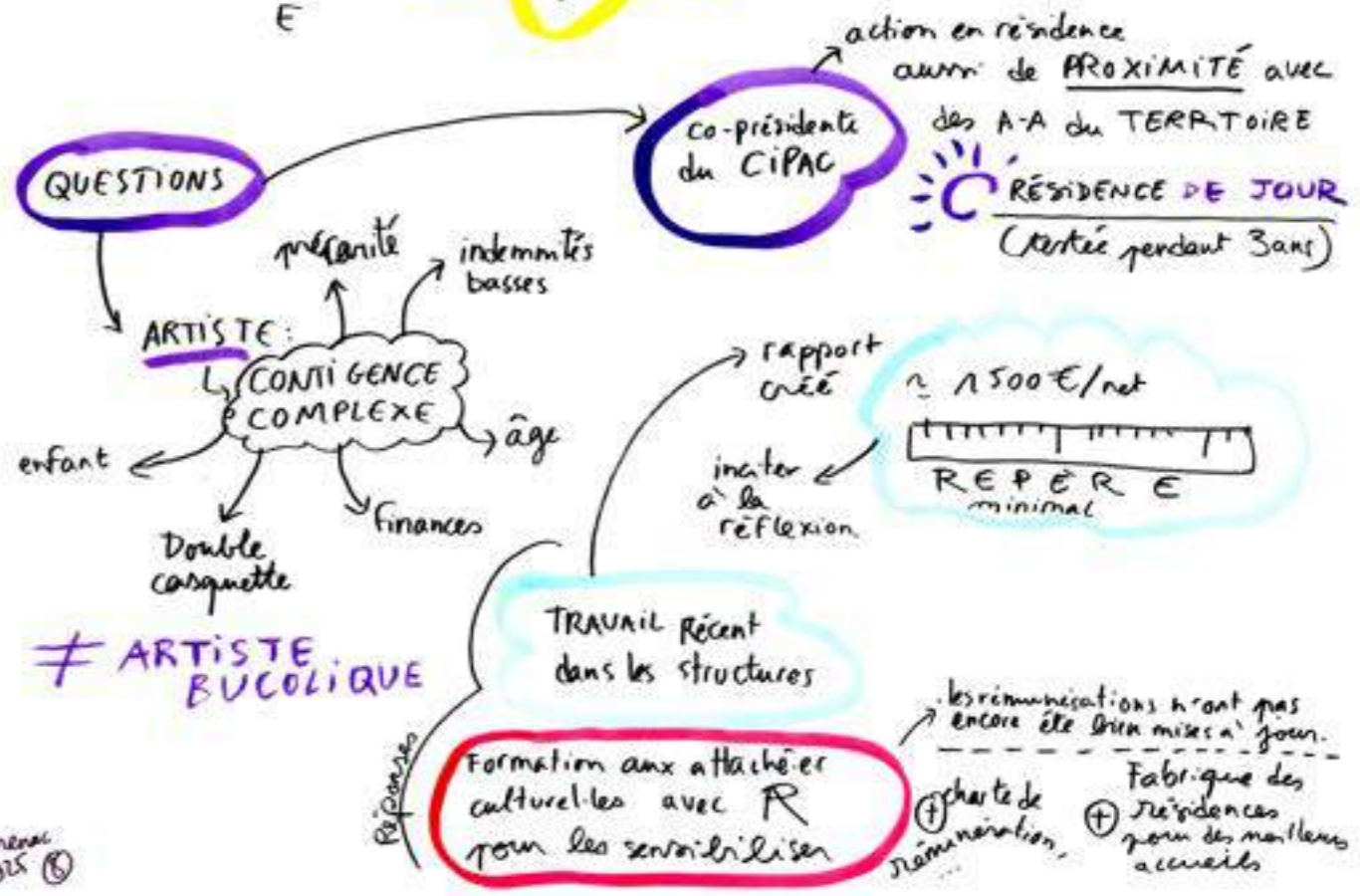


VITESSE RAPPORT A L'ESPACE = RAPPORT AU TEMPS ?

DENSITÉ

RECLECTURE

La véritable image du monde BRUNO LATOUR



© P. Brenez 2015

ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 1

MOBILITÉS DES ARTISTES-AUTRICES

L'atelier Mobilités des artistes-autrices explore les parcours professionnels, les freins et les leviers d'évolution auxquels font face les créatrices dans le secteur des arts visuels. Il offre un espace d'échange pour identifier des ressources, partager des expériences et construire des stratégies de mobilité adaptées à leurs réalités.

L'atelier s'est structuré autour de quatre tables réunissant chacune quatre à cinq participant·es, mobilisé·es autour du jeu *L'Art & Ma Carrière*, conçu par Olivia Hernaiz en 2020. Cet outil pédagogique propose une approche immersive des trajectoires professionnelles dans le secteur artistique, en s'appuyant sur des témoignages réels et en mettant en lumière la sous-représentation des femmes dans le monde de l'art. Les participant·es ont ainsi été amené·es à incarner différents rôles (artiste, curatrice, galeriste, historienne de l'art, médiatrice, conservatrice, enseignante), et à arbitrer entre plusieurs dimensions constitutives d'une carrière (revenus, reconnaissance, bien-être), à partir de cartes « Réseau » et « Opportunités ».

L'atelier a débuté par une présentation du dispositif et de ses règles par Olivia Hernaiz, adaptées pour permettre le déroulement d'une session quasi complète dans le temps imparti. Afin d'interroger plus spécifiquement les parcours et les mobilités professionnelles des artistes-auteurs, le déroulé a été conçu en deux séquences complémentaires. La première a consisté en une mise en situation classique, confrontant les participant·es à des réalités professionnelles telles que les inégalités salariales, les difficultés d'insertion, les logiques de concurrence

Julie Esmaelipour
Chargée du pôle médiation et éducation artistique
au centre d'art contemporain de Malakoff

—
Juliette Giovannoni
Coordination des résidences
et des projets hors-les-murs au centre d'art
contemporain de Malakoff

—
Olivia Hernaiz
Artiste et créatrice du jeu *L'Art & Ma Carrière*

ou encore les rapports hiérarchiques. La seconde a ouvert un espace de projection et de transformation, invitant les groupes à élaborer collectivement des stratégies de résistance et des pistes d'amélioration face aux contraintes identifiées.

Entre ces deux temps, une intervention de Juliette Giovannoni, chargée du pôle résidence et projet hors-les-murs et Julie Esmaelipour chargée de médiation et d'éducation artistique au Centre d'art contemporain de Malakoff a permis de contextualiser les enjeux abordés, à travers la présentation de l'exposition *Les Moulins* (2025), consacrée aux conditions de travail des femmes et aux inégalités persistantes qui les caractérisent.

Les échanges ont fait émerger un diagnostic partagé : les inégalités observées dans le secteur des arts visuels s'inscrivent dans des logiques systémiques, encore largement marquées par des biais de genre. Ceux-ci se manifestent tant dans les pratiques professionnelles que dans les usages langagiers, comme en témoigne la prévalence du masculin générique. Les participant·es ont également souligné l'importance de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, ainsi que contre les formes de harcèlement, encore insuffisamment prises en compte dans certains environnements de travail.

Par ailleurs, la question de la parentalité, et plus particulièrement du statut des artistes mères, a été identifiée comme un point de tension majeur. Les difficultés liées aux congés maternité, à l'absence de dispositifs de remplacement ou à la reprise d'activité ont été largement discutées, mettant en évidence la nécessité d'adapter les cadres existants.

Enfin, un constat unanime a été formulé concernant la sous-représentation des femmes dans les collections publiques, malgré certaines avancées récentes en matière de parité.

Au regard de ces constats, le groupe de travail formule les préconisations suivantes :

RENFORCER DES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ ET À LA PRÉVENTION DES VIOLENCES

Il est recommandé de généraliser, au sein des structures culturelles et des établissements d'enseignement artistique, des dispositifs de formation dédiés à la prévention des violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations. Ces formations devront s'inscrire dans la durée et concerner l'ensemble des professionnelles, quels que soient leur statut et leur niveau de responsabilité. L'expérimentation de modèles pédagogiques favorisant l'horizontalité des relations de travail, à l'instar de certaines pratiques développées dans des écoles d'art et formations universitaires, pourrait également être encouragée afin de limiter les rapports de domination.

ADAPTER LES CONDITIONS D'EXERCICE AUX ENJEUX DE PARENTALITÉ

Le groupe de travail souligne la nécessité d'intégrer pleinement les réalités liées à la parentalité dans les politiques culturelles. Cela suppose notamment de repenser les modalités de congés maternité et parentaux pour les artistes-auteur·rices, en veillant à éviter toute mesure susceptible de renforcer des assignations de genre ou des discriminations à l'embauche. En parallèle, le développement d'infrastructures adaptées (espaces d'accueil pour les enfants au sein des lieux culturels ou encore des équipements spécifiques pour les logements des résidences) apparaît comme un levier concret pour faciliter la continuité des parcours professionnels.

RENFORCER LES MÉCANISMES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE ET CORRIGER LES INÉGALITÉS DE FINANCEMENT

Les participant·es ont identifié le levier financier comme déterminant pour réduire les écarts existants. Il est ainsi préconisé de consolider les politiques d'acquisition en faveur de la parité, non seulement en nombre d'œuvres, mais également en valeur financière. L'instauration d'une parité stricte des montants alloués aux artistes femmes et hommes dans les collections publiques constitue une piste structurante. Plus largement, une attention accrue doit être portée à l'équité dans l'accès aux aides, subventions et opportunités professionnelles.

AMÉLIORER LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES COLLECTIONS ET LES PROGRAMMATIONS

Au-delà des acquisitions, un effort global doit être engagé pour garantir une représentation équilibrée des artistes femmes dans les expositions, les programmations et les dispositifs de diffusion. La mise en place d'indicateurs de suivi et d'objectifs chiffrés permettrait d'inscrire ces engagements dans une démarche d'évaluation continue.

FAVORISER DES ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS INCLUSIFS ET ÉQUITABLES

Enfin, il apparaît essentiel de promouvoir des pratiques professionnelles plus inclusives, tant dans les modes d'organisation du travail que dans les usages linguistiques et symboliques. La question de la représentation, y compris dans le langage, constitue un enjeu structurant pour la reconnaissance des femmes dans le secteur.

Le recours au jeu *L'Art & Ma Carrière* a permis de favoriser une prise de parole transversale et incarnée, en croisant les expériences et les statuts. En mobilisant exclusivement des formes féminines, ce dispositif a contribué à rendre visibles les enjeux de représentation et d'inclusion qui traversent les arts visuels. Les échanges ont ainsi permis de faire émerger des pistes d'action concrètes, appelant à une mobilisation coordonnée des acteurs institutionnels, professionnels et politiques à l'échelle de l'Île-de-France.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER MOBILITÉS DES ARTISTES-AUTRICES

CONSTATS	PERSPECTIVES
Sous-représentation des femmes dans les collections publiques, les expositions et les programmations	Mettre en place des objectifs chiffrés de parité, incluant non seulement le nombre d'œuvres mais également la parité des montants d'acquisition; développer des outils de suivi et d'évaluation
Inégalités économiques et accès différencié aux financements et opportunités professionnelles	Renforcer l'équité dans l'attribution des aides et subventions et sensibiliser les jurys aux biais de genre
Présence persistante de biais patriarcaux dans les pratiques professionnelles et les usages (langage, reconnaissance, légitimité)	Promouvoir des pratiques inclusives, notamment à travers une évolution des usages linguistiques; sensibiliser les acteur-ices aux enjeux d'égalité
Manque de formation et de prévention concernant les violences sexistes et sexuelles et les discriminations	Généraliser des formations obligatoires au sein des structures culturelles et des établissements d'enseignement; inscrire ces actions dans la durée
Rapports hiérarchiques marqués pouvant favoriser des situations d'abus ou d'inégalités	Encourager des modèles organisationnels plus horizontaux; expérimenter des pédagogies alternatives favorisant la coopération et la coresponsabilité
Difficultés spécifiques liées à la parentalité, notamment pour les artistes mères (congés maternité, reprise d'activité, surcharge de travail)	Adapter les dispositifs de congés et d'accompagnement sans renforcer les stéréotypes de genre; garantir des conditions de reprise d'activité équitables
Manque d'infrastructures adaptées à l'accueil des enfants dans les lieux culturels	Développer des espaces dédiés à l'accueil des enfants (artistes, professionnel-les, publics); intégrer ces besoins dans la conception des équipements culturels
Isolement professionnel et difficultés d'insertion en début de carrière	Structurer des dispositifs d'accompagnement (mentorat, réseaux, formations); favoriser la mise en réseau et la visibilité des artistes femmes
Reproduction de situations de concurrence et de précarité dans les trajectoires professionnelles	Encourager des dynamiques de coopération et de solidarité; soutenir des modèles alternatifs de développement de carrière

ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 2

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CARRIÈRES

La mobilité professionnelle, interne ou externe, permet aux professionnel·les des arts visuels de répondre à leurs aspirations d'évolution dans un secteur en mutation. En Île-de-France, où se concentrent les emplois culturels dans un marché toutefois contraint, comment se construisent les parcours ? Comment les accompagner ? Quels leviers imaginer collectivement ?

Carole Le Rendu-Lizée est une chercheuse et enseignante-chercheuse en sciences de gestion, spécialisée notamment dans les ressources humaines et le management des industries culturelles. Elle a occupé des responsabilités de direction dans des structures de formation, comme l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique), où elle a été nommée directrice générale en 2020. Elle a également contribué à des travaux sur les besoins en formation des acteur·ices de la filière arts visuels, participant à des études et actions de formation visant à mieux comprendre et structurer les compétences professionnelles dans ce secteur.

Delphine Schwartzbrod, chargée des ressources humaines et Mariam Diakho, responsable adjointe au Palais de Tokyo forment un binôme complémentaire et transgénérationnel qui accompagne l'équipe salariée du centre d'art. Les trois intervenantes reviennent sur leur propre parcours professionnel avant de partager leur savoir et méthodologie de travail aux présent·es et de débiter un dialogue collectif sur plusieurs thématiques.

PRÉCONISATIONS RH PLURIACTIVITÉ, CHARGE DE TRAVAIL ET RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Face à la pluriactivité croissante des professionnel·les des arts visuels et à la multiplicité des compétences

Mariam Diakho
Responsable ressources humaines
adjointe au Palais de Tokyo

—
Carole Le Rendu-Lizée
Directrice Générale d'ITEMM

—
Delphine Schwartzbrod
Responsable des ressources humaines
au Palais de Tokyo et romancière

mobilisées au sein d'un même poste, il apparaît nécessaire de renforcer les outils de gestion des ressources humaines afin de prévenir l'épuisement professionnel et de favoriser la reconnaissance des parcours. Dans des équipes souvent restreintes, la polyvalence doit faire l'objet d'une identification claire des missions, permettant de mieux répartir les tâches, de prioriser les activités et de rendre visible la charge réelle de travail.

Il est recommandé de mettre en place des temps d'échange réguliers (entretiens annuels ou intermédiaires) dédiés à l'évolution professionnelle, à l'expression des besoins en formation et à la reconnaissance des compétences acquises, y compris celles développées de manière informelle. Ces temps doivent également permettre d'aborder la question de la pluriactivité et d'anticiper les risques liés à la surcharge mentale.

Afin de préserver l'équilibre entre engagement professionnel et vie personnelle, les structures sont invitées à formaliser des règles collectives favorisant le droit à la déconnexion, telles que la limitation des échanges professionnels en dehors des horaires de travail, l'interdiction de l'envoi d'e-mails après 19h ou la programmation différée des messages envoyés le week-end et les jours fériés. Ces pratiques, lorsqu'elles sont portées par l'encadrement, contribuent à instaurer une culture de travail respectueuse des temps de repos. Enfin, dans un contexte de rémunérations souvent

contraintes, il est essentiel de questionner les mécanismes de compensation existants (récupérations, aménagements du temps de travail, reconnaissance symbolique ou évolution des responsabilités) afin qu'ils ne deviennent pas des substituts à une véritable reconnaissance salariale et professionnelle. La passion qui anime les professionnel·les du secteur ne doit pas conduire à une normalisation du dépassement des missions ou des horaires, mais au contraire être accompagnée par des politiques RH attentives à la prévention de la charge mentale, à la valorisation des compétences et aux perspectives d'évolution.

Les intervenantes ont souligné que la pandémie de COVID-19 a fragilisé la gestion des ressources humaines dans les structures culturelles et freiné la mobilité professionnelle. Elle a aussi entraîné de nouveaux modes de travail, avec la généralisation du télétravail, la multiplication des échanges en visioconférence et l'usage accru d'outils numériques. Pour certaines salariées, cette transition reste difficile ; il est donc essentiel de l'accompagner par des formations collectives ou individuelles, afin de sécuriser l'adaptation aux nouvelles pratiques professionnelles.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET ACCÈS À LA FORMATION DES ÉQUIPES SALARIÉES

L'accès à la formation des équipes salariées reste un constat globalement mitigé. Les échanges et témoignages ont mis en lumière un suivi irrégulier des parcours de formation, certaines personnes présentes n'ayant jamais bénéficié de formation, malgré une ancienneté de plusieurs années en CDI.

Les intervenantes ont rappelé l'importance d'un accompagnement structuré et régulier, notamment à travers la mise en place d'entretiens annuels, permettant d'identifier les besoins des salariées, d'anticiper les évolutions professionnelles et de soutenir les projets individuels de mobilité.

Dans le cadre de la convention collective ÉCLAT, plusieurs modèles d'entretiens individuels peuvent être mobilisés comme leviers structurants de gestion des parcours professionnels. Au-delà de l'entretien annuel d'évaluation, il est recommandé de distinguer différents temps d'échange complémentaires : l'entretien professionnel obligatoire, consacré aux perspectives d'évolution, à l'accès à la formation et à la sécurisation des parcours ; l'entretien annuel de suivi, centré sur les missions, la charge de travail et les conditions d'exercice ; et, lorsque cela est possible, des entretiens intermédiaires plus courts permettant d'ajuster les priorités et d'anticiper les situations de surcharge. Ces dispositifs offrent un cadre formalisé pour reconnaître la polyvalence des salariées, objectiver les compétences mobilisées et identifier les besoins en accompagnement. Il est préconisé de s'appuyer sur des outils partagés (grilles d'entretien, fiches de compétences, comptes

rendus écrits) afin d'assurer un suivi régulier et équitable, en particulier dans les petites équipes. La formalisation de ces entretiens contribue à renforcer la lisibilité des parcours professionnels, à favoriser l'accès effectif à la formation et à prévenir les risques liés à l'isolement, à la charge mentale et au sentiment de stagnation professionnelle.

Les discussions ont également porté sur les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), présentés comme un levier complémentaire de reconnaissance et d'évolution professionnelle. Dans ce cadre, le rôle du service des ressources humaines a été souligné, notamment pour informer, orienter et accompagner les salarié·es dans leurs démarches. Le coaching individuel, a aussi été discuté. Il permet, sur une durée déterminée, d'accompagner la personne dans sa trajectoire professionnelle — une pratique déjà expérimentée au Palais de Tokyo.

ACCOMPAGNER LA CARRIÈRE

Les intervenantes ont rappelé l'importance de se former et de parler de la gestion des temps de pause dans les contrats de travail et de préparer les fins de contrats, en insistant sur le fait que certains préjugés persistent : par exemple, la rupture conventionnelle ne coûte pas, dans la majorité des cas, davantage qu'un licenciement classique.

Pour les fonctionnaires, le détachement constitue une opportunité intéressante pour intégrer temporairement une structure culturelle, mais il doit être anticipé et accompagné afin de sécuriser la transition et de clarifier les droits et obligations du salarié. Le groupe a souligné que, dans la pratique, les services RH des municipalités ou des intercommunalités ne disposent pas toujours des compétences ou des procédures adaptées pour gérer efficacement ces situations, ce qui peut compliquer l'accès au détachement et créer des incompréhensions. Le groupe a également abordé l'entrée des jeunes diplômées (moins de 2 ans) dans le monde du travail et le rôle du service RH ou de la direction dans l'accompagnement de cette transition vers un poste, afin de sécuriser les premiers pas professionnels. Une des préconisations citée serait de présenter dès le départ les possibilités d'évolution, même à court terme, et comment la structure peut accompagner les mobilités internes.

Enfin, le groupe a également alerté sur la faible, voire l'absence, de formation des professionnel·les du secteur culturel dans les cursus universitaires et les écoles d'art sur des thématiques essentielles telles que le management, la gestion des ressources humaines et le droit du travail. Cette lacune contribue à un manque de préparation pour assumer des responsabilités administratives ou managériales, à des difficultés dans la gestion des équipes et à une moindre capacité à anticiper et sécuriser les parcours professionnels.

Collaborer avec les écoles d'art et cursus universitaires pour inclure davantage de modules sur le management est une préconisation que le groupe appuie collectivement.

DIALOGUE SOCIAL

Les intervenantes ont également abordé le rôle du CSE (Comité Social et Économique), en expliquant son importance capitale pour le fonctionnement d'une équipe. Elles ont souligné que le CSE constitue un lieu de dialogue social et de représentation des salarié-es, permettant de traiter les questions liées aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'au bien-être général des équipes. Sa bonne connaissance et son utilisation efficace contribuent à renforcer la cohésion, la transparence et la qualité de la gestion des ressources humaines au sein des structures.

CSE — 5 POINTS CLÉS À RETENIR

- Mise en place obligatoire : toute entreprise d'au moins 11 salarié-es doit élire un CSE, représentant du personnel.
- Consultation et information : le CSE doit être informé et consulté sur les décisions économiques, organisationnelles et financières impactant les salarié-es.
- Santé, sécurité et conditions de travail : il participe à l'évaluation des risques et propose des mesures de prévention.
- Activités sociales et culturelles : le CSE organise et gère des actions en faveur des salarié-es (loisirs, sorties, billetterie, etc.).
- Moyens et formation : budget de fonctionnement, heures de délégation et formation obligatoire pour exercer efficacement ses missions.

RESSOURCES

Plusieurs ressources ont été mentionnées au cours des échanges, parmi lesquelles la fiche pratique du réseau AC // RA sur la gestion des ressources humaines, ainsi que l'étude de Wided Merchaoui et Sébastien Picard publiée par le DEPS, portant sur l'évolution de l'emploi dans le secteur culturel entre 1995 et 2019.

Le Fonds AFDAS a été mentionné. L'AFDAS est un organisme paritaire collecteur agréé spécialisé dans la formation professionnelle et le financement des actions de développement des compétences dans les secteurs de la culture, des médias, de la communication et des loisirs. Il propose notamment :

- Des dispositifs de financement de formations pour les salarié-es, quel que soit le type de contrat (CDD, CDI, intermittents).
- Des programmes d'accompagnement et de développement des compétences, adaptés aux besoins des structures et des professionnel·les du secteur culturel.
- Des ressources et guides pratiques pour aider les services RH et les salarié-es à identifier les formations pertinentes et à sécuriser les parcours professionnels.

L'AFDAS constitue donc un outil précieux pour soutenir la mobilité professionnelle, la montée en compétences et l'accompagnement des salarié-es, en particulier dans un secteur où la polyvalence et la pluriactivité sont la norme.

Enfin, les réseaux territoriaux et nationaux jouent un rôle essentiel en fournissant des ressources, en pilotant des groupes métiers favorisant le partage de savoir-être et de savoir-faire, et en contribuant à l'établissement d'un socle commun de compétences managériales dans le secteur culturel.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CARRIÈRES	
CONSTATS	PERSPECTIVES
Les professionnel·les cumulent de multiples tâches et compétences dans des équipes souvent restreintes, générant une charge mentale élevée et un sentiment de manque de reconnaissance.	Identifier clairement les missions et responsabilités, prioriser les tâches, mettre en place des entretiens annuels/intermédiaires pour anticiper la surcharge et reconnaître les compétences.
Accès à la formation irrégulier : certaines personnes en CDI depuis plusieurs années n'ont jamais suivi de formation.	Suivi régulier des parcours de formation, diversification des entretiens (professionnel, annuel, intermédiaire) et utilisation d'outils partagés (grilles, fiches compétences).

Pluriactivité et dépassement des horaires fréquents.	Formaliser le droit à la déconnexion (pas d'e-mails après 19h, programmation différée week-end/jours fériés) et prévoir des temps de récupération.
Rémunération souvent limitée avec recours à des mécanismes informels.	Repenser les mécanismes de reconnaissance pour ne pas remplacer la valorisation salariale et professionnelle, et valoriser les compétences et responsabilités.
Pandémie COVID-19 : nouveaux modes de travail et freins à la mobilité professionnelle.	Accompagner l'adaptation aux nouvelles pratiques via formations collectives ou individuelles et suivi personnalisé.
Faible préparation des jeunes diplômé-es à l'entrée dans le monde du travail.	Mettre en place un onboarding structuré (intégration d'un nouveau salarié), présenter les perspectives d'évolution, proposer formations et mentorat/coaching.
Détachement des fonctionnaires souvent mal accompagné-es.	Formaliser les procédures de détachement
Manque de formation sur management, gestion RH, droit du travail et mobilité dans les cursus universitaires et écoles d'art.	Collaborer avec les établissements pour intégrer ces modules et compléter par des formations internes et ateliers pratiques.
Méconnaissance ou utilisation limitée du CSE.	Former et sensibiliser les équipes et la direction à l'importance et au fonctionnement du CSE pour renforcer le dialogue social et la cohésion.
Besoin de ressources et partage de bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les réseaux territoriaux et nationaux pour fournir ressources, piloter des groupes métiers et établir un socle commun de compétences managériales. • Solliciter l'AFDAS (ou un autre opérateur de compétences (OPCO) pour financer formations et accompagnements.
Importance de dispositifs complémentaires de reconnaissance et évolution professionnelle (VAE, coaching).	Développer et structurer l'accès aux dispositifs de VAE, coaching individuel et suivi personnalisé pour sécuriser la mobilité et valoriser les compétences.

Le format des ateliers était le plus intéressant pour moi. J'aurais d'ailleurs aimé qu'il soit plus long.

J'ai perçu un vrai engouement sur l'atelier des mobilités de carrière. Pour moi il y a de vraie réflexion à porter sur la précarité des professionnel·les de nos métiers (artistes comme professionnel·les de l'art contemporain).



LEU L'ART ET MA CARRIÈRE

RESSOURCES LIVRES TRAVAIL



Première partie : JOUER SOLO & MÉCHANT.E

la seule carrière où l'on n'a pas de salaire c'est celle de l'artiste

OH NOOOON ! J'ÉTAIS SI PROCHE DU BUT !

Bravo René ! tu as fait des concessions en mangeant le pain sec de la boulangerie !

dina aux chandelles avec un collectionneur tu te fais vivre

Résidence : gagne 4 ♥ !

oh non je perds en éthique

t'es dans la maisonille là !

la conférence ma les femmes & l'art moderne marche : offre 4 ☆

oh là je fais rien ...

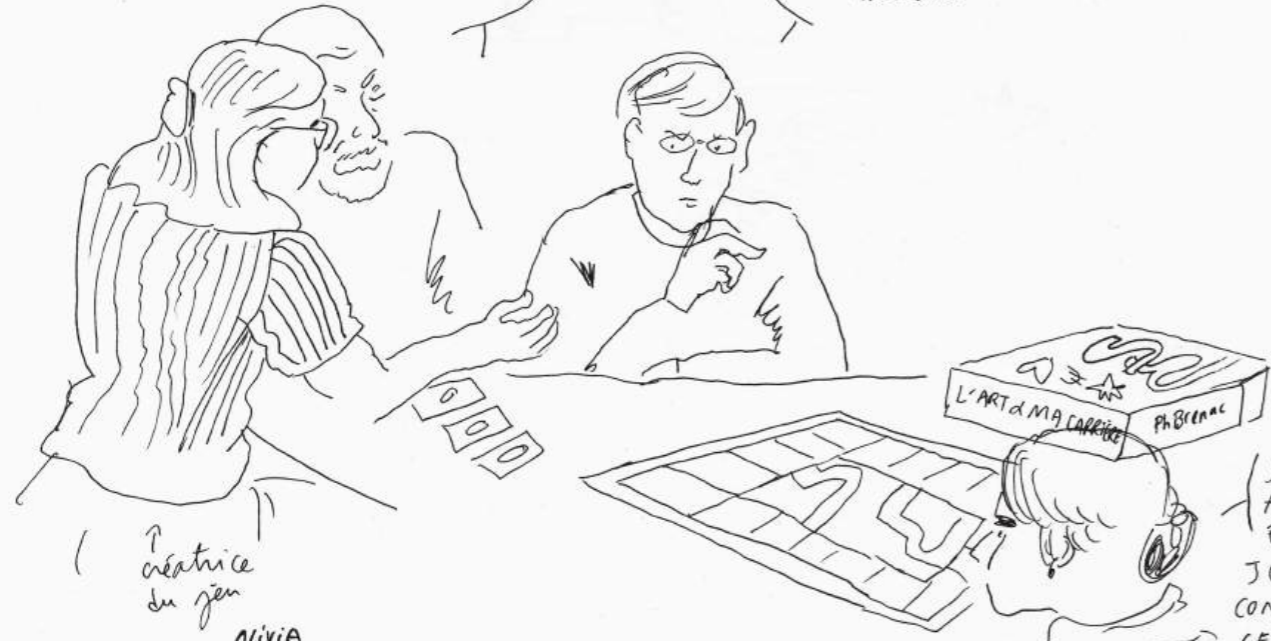


Jeu L'art & ma carrière

POINTS
♥ bonheur
☆ gloire
€ argent

ÇA M'INTÉRESSE CAR JE SUIS PARTENAIRE DE TRAM

AVOIR LA DISPOSITION D'ESPRIT POUR ACCUEILLIR LES ARTISTES



JE SUIS ARTISTE & FEMME. JE NE CONNAIS PAS CE JEU & J'AI ENVIE DE RESTER

↑ créatrice du jeu
OLIVIA HERNANDEZ



ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 3

MOBILITÉS ET PRATIQUES AU SEIN DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'atelier questionne la manière dont les professionnelles se saisissent des dispositifs EAC présents sur le territoire, en articulant la mobilité professionnelle des équipes, celle des artistes et le déplacement des publics. Il permettra d'explorer collectivement les opportunités, les compétences et les cadres d'intervention qui favorisent ces mobilités, tout en prenant en compte les contraintes des structures et les enjeux de valorisation du travail artistique et pédagogique.

Assistaient à cet atelier une majorité de professionnelles de la médiation, venues croiser leurs expériences et nourrir leurs réflexions autour des enjeux de mobilité dans les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Les échanges se sont construits à partir des témoignages de Milène Denécheau, régisseuse médiatrice au CAC Brétigny, et de Terah Noll, chargée de médiation et d'accueil au CAC de la Ferme du Buisson, enrichis par l'intervention d'Emmanuelle Pastureau, conseillère action culturelle et territoriale à la DRAC Île-de-France.

À travers ces prises de parole, l'atelier a permis de mettre en évidence la diversité des formes de mobilité à l'œuvre dans les projets EAC, dépassant largement la seule circulation des artistes pour inclure les publics et les équipes professionnelles.

Milène Denécheau a ainsi présenté la résidence artistique territoriale en milieu scolaire, soutenue par la DRAC Île-de-France et mise en œuvre au CAC Brétigny depuis plusieurs années. Ce projet met en lumière une pluralité de mobilités complémentaires. D'une part, celle des publics scolaires, qui s'inscrit dans une échelle de proximité : déplacements entre établissements, correspondances entre classes de différentes communes, circulation des œuvres et des productions. Cette « micro-mobilité » territoriale favorise une ouverture culturelle progressive et ancrée

Milène Denécheau
Régisseuse-Médiatrice au CAC Brétigny

—
Terah Noll
Chargée de médiation et d'accueil
au CAC de La Ferme du Buisson

—
Emmanuelle Pastureau
Conseillère action culturelle
et territoriale – DRAC Île-de-France
au ministère de la Culture

localement. D'autre part, la mobilité des artistes en résidence, amenés à intervenir dans plusieurs établissements, implique une adaptation constante aux contextes pédagogiques et sociaux rencontrés. Enfin, le projet favorise une mobilité des savoir-faire, en réunissant enseignant·es, artistes, médiateur·ices et autres professionnelles autour de dynamiques collaboratives. Cette circulation des compétences apparaît comme un levier essentiel de qualité pour les projets EAC.

L'atelier a également permis de souligner que ces mobilités ne sont pas exclusivement liées aux dispositifs institutionnels, mais s'inscrivent dans un écosystème plus large. Des initiatives comme les parcours de visite ou les programmes inter-établissements témoignent de la capacité des structures à inventer des formats souples, favorisant l'accès des publics à la création contemporaine.

Dans un deuxième temps, Emmanuelle Pastureau a élargi la réflexion en présentant les dispositifs portés par la DRAC Île-de-France, qui visent à encourager la mobilité de tous les publics vers les propositions culturelles. Au-delà de l'EAC en milieu scolaire, plusieurs dispositifs structurants ont été évoqués : « Été culturel », « Culture et lien social » à destination des quartiers prioritaires, ou encore « Culture et santé » pour les établissements médico-sociaux.

Ces dispositifs traduisent une volonté forte : réduire les inégalités d'accès à la culture en allant vers les publics et en adaptant les modalités de rencontre. Ils posent néanmoins la question de la pérennité des actions et de leur articulation avec les initiatives portées par les structures de terrain.

Enfin, Terah Noll a apporté un éclairage complémentaire en se concentrant sur la mobilité des professionnelles et des formats de médiation. À travers le projet de la ZAP (Zone à Partager), développé au CAC de la Ferme du Buisson (Noisiel) depuis 2021, elle met en évidence une logique de décloisonnement des espaces de l'art. Initialement pensé comme un espace interne au centre d'art, le projet a évolué vers une forme mobile, capable d'investir d'autres territoires et contextes. Cette dynamique se poursuit en 2026 avec un partenariat au Centre Culturel Jean-Cocteau (les Lilas), où sera développé un projet d'exposition et de médiation hors-les-murs. Le projet se nomme ECLA. Dans ce cadre, Terah Noll propose également une redéfinition des rôles professionnels en introduisant le statut d'« autrice médiatrice », soulignant la dimension créative, située et réflexive du travail de médiation. À l'issue de ces échanges, plusieurs constats émergent pour le secteur des arts visuels. D'une part, la mobilité dans les projets EAC est multiple, imbriquée et essentielle : elle concerne les artistes, les publics et les équipes, et participe pleinement de la qualité des projets. D'autre part, ces mobilités restent souvent contraintes par des enjeux logistiques, financiers et organisationnels, qui peuvent limiter leur déploiement ou accentuer les inégalités territoriales.

Dans cette perspective, plusieurs préconisations peuvent être formulées. Il apparaît nécessaire de mieux reconnaître et financer la mobilité des équipes professionnelles, souvent invisibilisée, alors qu'elle est centrale dans la mise en œuvre des projets.

MIEUX RECONNAÎTRE ET FINANCER LA MOBILITÉ DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

La mobilité des équipes (médiateur·ices, régisseur·euses, coordinateur·ices, artistes associé·es) reste largement sous-évaluée, alors même qu'elle conditionne la qualité et la faisabilité des projets. Une première préconisation consiste à intégrer systématiquement une ligne budgétaire dédiée à cette mobilité dans les financements publics, notamment ceux portés par des instances comme la DRAC Île-de-France. Cette ligne devrait couvrir non seulement les frais de transport, mais aussi le temps de déplacement, souvent non rémunéré. Il serait également pertinent de faire évoluer les cadres d'évaluation des projets EAC pour y inclure explicitement la mobilité des équipes comme un indicateur de qualité. Cela permettrait de reconnaître ce travail invisible et d'encourager les structures à le formaliser davantage. De même, le développement de formats mobiles et hors-les-murs doit être

encouragé, en soutenant les expérimentations qui favorisent la rencontre avec des publics éloignés des lieux culturels.

ENCOURAGER LES FORMATS MOBILES ET HORS-LES-MURS

Le développement de formats mobiles constitue un levier essentiel pour toucher des publics plus éloignés des institutions culturelles. Il ne s'agit pas seulement de « déplacer » une exposition, mais de repenser les formes de médiation et de création en fonction des contextes d'accueil.

Une piste concrète consiste à soutenir financièrement et méthodologiquement des dispositifs expérimentaux, à l'image de la ZAP développée au CAC de la Ferme du Buisson. Ces projets pourraient bénéficier de cadres souples, favorisant l'innovation (formats légers, interventions dans l'espace public, projets participatifs). Il serait également intéressant de développer des « kits mobiles » mutualisés (outils de médiation, modules d'exposition transportables, ressources pédagogiques), accessibles à plusieurs structures. Cela permettrait de réduire les coûts et de faciliter la circulation des projets sur un même territoire.

En parallèle, une réflexion doit être menée sur les temporalités : les projets hors-les-murs nécessitent souvent plus de temps de préparation et d'ancrage local. Adapter les calendriers de financement et de production apparaît donc essentiel pour garantir leur pertinence. Il est également recommandé de renforcer les coopérations entre structures culturelles, établissements scolaires et acteurs territoriaux afin de mutualiser les ressources et d'ancrer durablement les projets.

Enfin, une attention particulière doit être portée à l'évolution des métiers, notamment dans le champ de la médiation. La reconnaissance de profils hybrides, à l'image de « l'autrice médiatrice », ouvre des perspectives intéressantes pour repenser les liens entre création, transmission et territoire.

VERS UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DE LA MOBILITÉ EN EAC

Ces différentes préconisations convergent vers une même idée : penser la mobilité comme une composante structurelle des projets EAC, et non comme un simple paramètre logistique. Cela suppose une évolution des cadres de financement, des modes de coopération et des pratiques professionnelles. En renforçant la reconnaissance des équipes, en soutenant l'innovation des formats et en consolidant les partenariats territoriaux, le secteur des arts visuels peut ainsi développer des projets plus inclusifs, plus durables et mieux ancrés dans les réalités des publics et des territoires.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER MOBILITÉS ET PRATIQUES AU SEIN DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	
CONSTATS	PERSPECTIVES
Diversité des formes de mobilité dans les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), incluant artistes, publics et professionnel·les	Reconnaître la mobilité comme une composante structurelle des projets EAC et l'intégrer pleinement dans leur conception, leur financement et leur évaluation
Importance de la « micro-mobilité » territoriale (déplacements de proximité, circulation des œuvres et des publics) dans l'accès à la culture	Encourager et soutenir les dispositifs favorisant les mobilités locales et inter-établissements, vecteurs d'ancrage territorial
Rôle central de la mobilité des artistes et de leur capacité d'adaptation aux contextes éducatifs et sociaux	Renforcer l'accompagnement des artistes en résidence (préparation, médiation, coordination) pour garantir la qualité des interventions en milieu scolaire et territorial
Circulation des savoir-faire entre artistes, enseignant·es et médiateur·rices comme levier de qualité des projets	Développer et formaliser les dynamiques collaboratives et interdisciplinaires ; valoriser la co-construction comme méthode de travail en EAC
Existence de nombreuses initiatives de mobilité hors dispositifs institutionnels (parcours de visite, projets inter-établissements)	Soutenir et valoriser les initiatives expérimentales portées par les structures ; encourager des formats souples et adaptables aux contextes locaux
Engagement des politiques publiques pour favoriser la mobilité des publics (dispositifs DRAC : quartiers prioritaires, santé, période estivale)	Renforcer l'articulation entre dispositifs institutionnels et initiatives de terrain ; assurer la continuité et la lisibilité des actions dans le temps
Fragilité et manque de pérennité de certains dispositifs de mobilité	Adapter les cadres de financement pour favoriser des projets inscrits dans la durée ; consolider les partenariats territoriaux
Mobilité des équipes professionnelles (médiation, régie, coordination) encore largement invisibilisée et sous-financée	Intégrer systématiquement une ligne budgétaire dédiée à la mobilité des équipes (transport, temps de déplacement) dans les financements publics
Non-prise en compte du temps de déplacement dans l'évaluation des projets	Faire évoluer les critères d'évaluation des projets EAC pour inclure explicitement la mobilité des équipes comme indicateur de qualité
Contraintes logistiques, financières et organisationnelles limitant le déploiement des mobilités	Simplifier et adapter les dispositifs de soutien ; mieux anticiper les besoins opérationnels dans la conception des projets

Manque d'outils mutualisés pour faciliter la circulation des projets	Concevoir et diffuser des « kits mobiles » (modules d'exposition, outils de médiation, ressources pédagogiques) mutualisables entre structures
Temporalités des projets inadaptées aux exigences des formats hors-les-murs (temps d'ancrage, préparation)	Adapter les calendriers de financement et de production pour permettre des projets plus longs, mieux ancrés localement
Cloisonnement encore présent entre lieux, disciplines et métiers	Encourager les coopérations inter-structures (centres d'art, écoles, collectivités, acteurs sociaux) et les approches transversales
Évolution des métiers de la médiation, avec l'émergence de profils hybrides	Reconnaître et soutenir ces nouveaux profils (ex : « autrice médiatrice ») ; valoriser la dimension créative et réflexive de la médiation



ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 4

MOBILITÉ INTERNATIONALE : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS PROFESSIONNELS

L'atelier « Mobilité internationale des professionnelles » vise à éclairer les opportunités et les obstacles liés aux expériences professionnelles au-delà des frontières, qu'il s'agisse de création, de diffusion, de résidences ou de collaborations internationales. Il permettra d'identifier les conditions favorables, les dispositifs d'accompagnement et les compétences nécessaires pour sécuriser et valoriser ces mobilités dans des parcours souvent pluriels et évolutifs.

Aurélia Laget ouvre l'atelier en présentant les missions et dispositifs de l'ADAGP, en insistant particulièrement sur son rôle structurant dans le soutien à la création contemporaine. Elle met en lumière plusieurs outils essentiels pour les artistes et les structures du secteur des arts visuels, notamment les dispositifs de mobilité. La Bourse Connexion, déclinée en un volet national et international, constitue à ce titre un levier stratégique pour encourager les échanges, favoriser l'insertion dans des réseaux professionnels et accompagner les dynamiques de carrière à l'échelle transnationale. À cela s'ajoutent des aides directes à la création ainsi que l'accès à « l'Atelier », un espace ressource réservé aux artistes membres, offrant des outils de production, d'accompagnement et de mise en réseau.

Cette intervention souligne l'importance de renforcer la lisibilité et l'accessibilité de ces dispositifs, notamment auprès des artistes émergent-es. Elle met également en avant la nécessité de consolider les passerelles entre soutien financier, accompagnement professionnel et diffusion des œuvres, afin d'éviter une fragmentation des parcours. Enfin, le rôle de l'ADAGP apparaît central dans la structuration d'un écosystème où droits d'auteur, mobilité et production sont pensés de manière cohérente et indissociable.

Souraya Kessaria poursuit avec la présentation de la Cité internationale des arts, en valorisant son rôle

Souraya Kessaria
Chargée des programmes de résidences
et des partenariats la Cité internationale des arts

—
Aurélia Laget
Adjointe à la Responsable du Service Répertoire,
en charge du Pôle Action culturelle à l'ADAGP

—
Caterina Zevola
Programmatrice artistique au Centre Wallonie
Bruxelles | Paris

de plateforme d'accueil et d'accompagnement pour les artistes en résidence en plein cœur de Paris. Avec une capacité d'accueil de 325 artistes, la Cité constitue un espace unique de croisement des pratiques et de mise en réseau à l'échelle internationale. Elle développe une approche globale de l'accompagnement, intégrant à la fois le soutien à la recherche-crédation et la formation professionnelle : rencontres avec des acteur-ices du secteur, sessions de formation, visites d'ateliers et moments de partage entre pairs. Cette intervention permet d'interroger la pertinence de modèles hybrides associant temps de résidence, de formation, d'information et de diffusion. Elle souligne également l'intérêt d'inclure davantage de commissaires d'exposition – une vingtaine étant déjà accueillies – afin de favoriser les opportunités de visibilité pour les artistes. Le développement de programmations ouvertes au public, telles que les portes ouvertes d'ateliers, apparaît comme une bonne pratique à renforcer pour créer des ponts entre création contemporaine et publics.

Enfin, Caterina Zevola présente le Centre Wallonie Bruxelles | Paris, en retraçant son évolution d'un organisme de diplomatie culturelle vers une structure pleinement intégrée dans le tissu artistique local et international. Sa programmation pluridisciplinaire, déployée à la fois *in situ* et hors-les-murs, témoigne d'une volonté d'ouverture et de décloisonnement des

pratiques. Le Centre se distingue par ses appels à projets internationaux, qui visent à soutenir la production, accompagner les artistes et assurer la diffusion de la création contemporaine. L'étude de cas du festival *Performissima* illustre concrètement ces dynamiques. En réunissant des artistes de 24 pays autour des arts vivants (théâtre, performance, danse), cet événement favorise les coopérations internationales et les échanges entre institutions culturelles. Il met en lumière l'importance des formats événementiels comme catalyseurs de réseaux et de visibilité. Cette intervention souligne l'intérêt de renforcer les dispositifs de coproduction internationale et de soutenir des formats hybrides mêlant diffusion, recherche et expérimentation. Cette co-production est rendue possible grâce au soutien des centres culturels (exemple : pour l'édition 2025, le Centre culturel de Serbie ou encore la Maison du Danemark étaient partenaires de *Performissima*).

À l'issue de ces présentations, un temps d'échange permet d'aborder les enjeux concrets liés à la mobilité internationale des artistes. L'accompagnement administratif constitue aujourd'hui un point de friction majeur dans les parcours de mobilité des professionnelles. Les démarches liées aux visas, aux assurances, à la fiscalité, aux contrats ou encore aux statuts professionnels varient fortement d'un pays à l'autre et peuvent freiner, voire empêcher, certains projets, conditions d'assurance, rémunération, complexité administrative, nécessité de reconstruire un réseau dans un nouveau contexte, ou encore barrières linguistiques. Les écarts de rémunération, les différences de statuts ou encore l'absence de cadres contractuels clairs peuvent fragiliser les artistes en mobilité. Il faut donc travailler ensemble pour garantir des conditions de travail équitables à l'international.

GARANTIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES IMPLIQUE AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS SOCIALES ET CULTURELLES DE LA MOBILITÉ

Accès aux droits sociaux, accompagnement à l'installation, prise en compte des barrières linguistiques ou des différences de contexte professionnel. Cela suppose une approche globale de l'accueil, où les artistes ne sont pas seulement considérés comme des producteur-ices de contenu, mais comme des professionnelles à part entière, inscrites dans des environnements de travail complexes.

RENFORCER LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL AFIN DE FACILITER L'INTÉGRATION DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

L'accueil en résidence ne peut plus se limiter à la mise à disposition d'un espace de travail et d'un hébergement. Dans un contexte de mobilité internationale accrue, il doit être pensé comme un dispositif d'intégration globale, prenant en compte les dimensions multi-culturelles. Une première perspective de travail consiste à structurer des normes d'accueil plus complètes, incluant des rendez-vous d'orientation dès l'arrivée. Ces temps d'accueil pourraient comprendre des présentations du contexte artistique local, des rencontres avec des acteur-ices clés (commissaires, galeristes, institutions), ainsi que des outils pour comprendre les cadres administratifs et professionnels du pays d'accueil. Des structures comme la Cité internationale des arts mettent déjà en œuvre ce type de dispositifs, qui pourraient être généralisés, renforcés et d'avantage soutenus.

DÉVELOPPER DES LOGIQUES DE MENTORAT OU DE PARRAINAGE-MARRAINAGE

Associer chaque artiste en résidence à une professionnelle local (artiste, curateur-ice, critique) permettrait de faciliter son insertion dans les réseaux existants, d'encourager les échanges de pratiques et de rompre l'isolement parfois ressenti lors des séjours à l'étranger. Il s'agit de passer d'une logique d'hospitalité minimale à une véritable politique d'intégration, où les artistes en résidence sont accompagnés dans toutes les dimensions de leur parcours. En articulant accueil, réseau et diffusion, les structures du secteur des arts visuels peuvent ainsi consolider leur rôle d'acteur-ices clés de la mobilité internationale et de la création contemporaine.

Dans son ensemble, l'atelier met en évidence la complémentarité des rôles de chaque intervenante : structuration et soutien économique pour l'ADAGP, accompagnement et mise en réseau pour la Cité internationale des arts, diffusion et coopération internationale pour le Centre Wallonie Bruxelles. Cette articulation constitue un modèle pertinent pour penser un écosystème des arts visuels plus solidaire et ouvert à l'international.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER MOBILITÉ INTERNATIONALE : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS PROFESSIONNELS	
CONSTATS	PERSPECTIVES
Manque de lisibilité et d'accessibilité des dispositifs de soutien (mobilité, aides à la création, ressources professionnelles), en particulier pour les artistes émergent-es	Renforcer la communication et la médiation autour des dispositifs existants ; développer des outils d'orientation et d'accompagnement à destination des artistes en début de carrière
Modèles de résidence encore inégalement développés en termes d'accompagnement global (formation, réseau, diffusion)	Encourager des modèles hybrides de résidence intégrant recherche, formation professionnelle, mise en réseau et diffusion des œuvres
Articulation insuffisante entre artistes et commissaires d'exposition dans certains dispositifs de résidence	Développer l'accueil de commissaires en résidence ; favoriser les interactions avec les artistes pour renforcer les opportunités de visibilité
Accès encore limité des publics aux lieux de création et aux artistes en résidence	Renforcer les programmations ouvertes (portes ouvertes, événements publics) pour favoriser la rencontre entre artistes et publics
Nécessité de renforcer les coopérations internationales dans un contexte de mondialisation des pratiques artistiques	Développer les dispositifs de coproduction internationale et soutenir des formats événementiels favorisant les échanges (festivals, projets transnationaux)
Complexité administrative de la mobilité internationale (visas, fiscalité, assurances, contrats, statuts) constituant un frein majeur	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement administratif renforcés ; développer des outils mutualisés d'information et d'appui juridique
Inégalités de conditions de travail à l'international (rémunération, protection sociale, cadre contractuel)	Œuvrer à l'harmonisation des pratiques et à la définition de standards garantissant des conditions de travail équitables pour les artistes en mobilité
Difficultés d'intégration des artistes en mobilité (barrières linguistiques, reconstruction de réseaux, différences culturelles)	Déployer des dispositifs d'accueil global incluant accompagnement à l'installation, médiation interculturelle et soutien linguistique

Modèles d'accueil en résidence encore centrés sur l'hébergement et l'espace de travail	Structurer des parcours d'accueil complets : sessions d'orientation, présentation du contexte local, rencontres professionnelles, accompagnement administratif
Isolement des artistes en résidence et manque d'ancrage dans les écosystèmes locaux	Développer des dispositifs de mentorat / parrainage-marrainage avec des professionnel·les locaux·ales pour faciliter l'intégration et les échanges
Nécessité de reconnaître les artistes en mobilité comme des professionnel·les à part entière	Adopter une approche globale de l'accueil intégrant les dimensions sociales, économiques et professionnelles des parcours
Besoin de coordination entre les différents acteur·ices de l'écosystème (soutien économique, accompagnement, diffusion)	Renforcer les coopérations entre structures (organismes de gestion, lieux de résidence, centres d'art) pour construire un écosystème plus cohérent, solidaire et internationalisé

RESS

OO OO OO

OOOUR

CES

QUES

GRAPHI

BIBLIOOO

OO

OO

Durant la préparation de la journée professionnelle, les membres du groupe de travail ont collecté des ouvrages de référence. Nombre d'entre eux-elles étaient disponibles en libre consultation sur place pour les participant·es. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

RESSOURCES TEXTUELLES

Le nombre de non-salariés dans les secteurs culturels a presque triplé en 15 ans, Emploi et revenus des indépendants, *Insee Références*, Paris, édition 2025.

Quand les villes (re)politisent la culture, dossier, *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, n°59 (Grenoble), avril 2022.

Ambrosino Charles, Jean-Louis Bonnin, *Metropolis follows fiction : trois villes créatives à l'épreuve de leurs récits*, dans D. Le Bras, N. Seigneuret, M. Talandier, *Métropoles en chantiers*, Paris, Berger-Levrault, 2016.

ARIVA. (s. d.). *Vers des mobilités durables dans le spectacle : structurer le dialogue pour changer de trajectoire, Initiatives, avancées et besoins*. ARIVA.
[↪ Par ici](#)

Arts en Résidence – Réseau National & MobiCulture. (2025). *Mobilité internationale et réglementations : L'accueil d'artistes-auteur·rices étranger·es en résidence en France*.
[↪ Par ici](#)

Atlas des autres territoires de l'art.
[↪ Par ici](#)

Aufrère Laura, Dresler Joséphine, Beaudet Mayeul, *Guide du foncier culturel*, La Main, foncièrement culturelle (avec le soutien de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture, 2024.

Denoit Nicole et Douzou Catherine (dir.), *La résidence d'artiste*, Presses de l'Université François-Rabelais, Tours, 2016.

Desbiolles Chèvrefils A. et alii, *La résidence d'artiste. Un outil inventif au service des politiques publiques*, Rapport SIE 2019 016, Ministère de la Culture (DGGA), Paris, 2019

Goastellec Gaëlle, *La mobilité internationale : une qualité des carrières et des marchés académiques en Europe*, *Journal of international Mobility*, 2016/1, n°4, p 171-188.

Gouyon, M., & Patureau, F. (2014). *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles*, 1991-2011 (Coll. Culture chiffres 2014-6, 24 p.), Ministère de la Culture.

Gouyon, M., Patureau, F., & Volat, G. (2016). *La lente féminisation des professions culturelles*. *Culture études*, 1-20.
[↪ Par ici](#)

Gréillon Boris, *De la ville créative à la ville de création*, in (R)évolutions du street art (Eric von Essche, dir.), CFC-Editions, 2021, p.80-90, 202.

Guillon, V., & Périgois, S. *Baromètre sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales : volet national*. Observatoire des politiques culturelles, 2025
[↪ Par ici](#)

Heinich Nathalie, *De la visibilité, Excellence et singularité en régime médiatique*, Gallimard, Paris, 2012.

INSEE, *Le nombre de non salariés dans les secteurs culturels a presque triplé en 15 ans*. *Insee Références*, Édition 2025, Éclairages.
[↪ Par ici](#)

Jacquemart, A., Charpenel, M., Demontel, M., Hatzipetrou-Andronikou, R., & Marry, C. *Ascensions et plafonnements. Les modèles genrés des carrières des cadres du ministère de la Culture*. *Culture études*, 2021, 1-16.
[↪ Par ici](#)

Kisseleva Olga (dir.), *Art et territoire. Quartiers d'artistes : l'art comme outil de transformation du territoire*, éd. De la Sorbonne, Paris, 2018.

Lamy Yvon, Liot Françoise, *Les résidences d'artistes. Renouveau de l'intervention publique dans le domaine des arts plastiques : enjeux et effets*, in Jean-Paul Callède (dir.), *Métamorphoses de la culture. Pratiques et politiques en périphéries*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2002, p. 213-234.

Les résidences d'arts visuels, CNAP, Paris, 2025
[↪ Par ici](#)

Liot Françoise, Moureau Nathalie, avec la collaboration de Jean-Pierre Saez (préface de Pascal Neveux), *L'international : un enjeu pour les artistes plasticiens en région ?*, Observatoire des politiques culturelles, Rapport d'étude, 2021.

Louvel Romain, Troël-Sauton Nolwenn (dir.), *Stratégies d'enquête et de création artistique. Résidences d'artistes, de chercheurs et de pédagogues de rue*, L'Harmattan, Paris, 2015.

Mayaud Isabelle, *L'artiste en résidence. L'impact du dispositif de résidences d'arts visuels en France sur le travail artistique*, p. 9-53, in *Les résidences d'art visuel*, coll. Guides de l'art contemporain, Centre national des arts plastiques, Paris, juin 2025, p. 9-53.

Mayaud Isabelle, *Lieux en commun. Des outils et des espaces de travail pour les arts visuels*, Rapport, Direction générale de la création artistique (DGCA) / Ministère de la Culture, avril 2019.

Menger Pierre-Michel, *Le travail créateur dans les arts, Mil neuf cent*. *Revue d'histoire intellectuelle*, 2018/1 n° 36, Société d'études soréliennes, p. 115-133.

Menger Pierre-Michel, *Sociologie du travail créateur*, cours au Collège de France, 2018-2019.
[↪ Par ici](#)

Merchaoud Wided, Picard Sébastien, *Vingt-cinq ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles (1995-2019)* Culture-Chiffres 2024-1, Ministère de la Culture (DEPS), Paris, 2024.
[↪ Par ici](#)

Michel Olivier, *Peintres français à Rome au XVIII^e siècle jusqu'au Néo-classicisme*, in *Vivre et peindre à Rome au XVIII^e siècle*, Rome, École Française de Rome, 1996. pp. 75-84. (*Publications de l'École française de Rome*, 217-1).

Ministère de la Culture. (2023). *La culture au cœur des territoires*. Délégation Générale à la Transmission aux Territoires et à la Démocratie Culturelle.
[↪ Par ici](#)

Moulin Raymonde. *Le Marché de la peinture en France (1967)*, Éditions de Minuit, Paris, coll. Le sens commun, rééd. avec une nouvelle préface de l'auteur, 1989.

Moureau Nathalie, Zenou Benoît, *Le capital social. L'art contemporain et les carrières*, *Sociologie de l'art*, 2016/1, opus 25 & 26, p 109-128.

Observatoire des politiques culturelles & CIPAC. (2021). *L'international : un enjeu pour les artistes plasticiens en région ?* Rapport d'étude.
[↪ Par ici](#)

Octobre, S. et Patureau, F. (dir.) (2018). *Normes de genre dans les institutions culturelles*. Ministère de la Culture - DEPS.
[↪ Par ici](#)

Patureau Frédérique, Jérémie Sinigaglia, *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, Ministère de la Culture (DEPS), Les presses de Sciences Po, Paris, 2020.

Provensal M., *Artistes mais femmes - une enquête sociologique dans l'art contemporain*, perspectives Genre, ENS Éditions, 2023
[↪ Par ici](#)

Quemin Alain, *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché (Le rapport disparu)*, Éditions Jacqueline Chambon/ Artprice, Nîmes, 2002.

Robin Jésabel, *D'étudiante Erasmus professionnelle à professionnelle de la mobilité étudiante : la construction d'un habitus mobilitaire ?*, *Journal of International Mobility*, n°6, 2018, p. 211-227.

Roé C., *La mobilité internationale du spectacle vivant*, La Scène, 2024
[↪ Par ici](#)

Saez, J.-P., & Wallon, E. (dir.). (2022). *Parcours et défis des élues à la culture aujourd'hui* (avec les contributions de V. Rouillon et M. Valex). Observatoire des politiques culturelles.
[↪ Par ici](#)

Sinigaglia-Amadio Sabrina, Sinigaglia Jérémie, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien·nes et des plasticien·nes*, Ministère de la Culture (DEPS), Paris, coll. Questions de culture, 2017.

Zone Franche, *Guide pratique des visas*, Seconde Édition, mars 2022
[↪ Par ici](#)

RESSOURCES AUDIOS

AWARE : L'art et la poudre, Podcast produit par AWARE* en partenariat avec Lauren Bastide pour La Poudre.
[↪ Par ici](#)

AWARE : Les grandes dames de l'art, Podcast, produit par AWARE*, en collaboration avec l'INA et avec le soutien de la Maison Veuve Clicquot et du Ministère de la Culture.
[↪ Par ici](#)

Passion DRH, épisode 4 : Delphine Schwartzbrod, Palais de Tokyo, Podcast produit par Parlons RH.
[↪ Par ici](#)

Paye ta vie d'artiste ! Podcast produit par Manifesto XXI, en partenariat avec Provence Art Contemporain. Animé par Sarah Diep et Soizic Pineau.
[↪ Par ici](#)

* Archives of Women Artists, Research and Exhibitions

LES

C O O O U

O O O

O O O

O O O

LISSES

LISSES

O O O

O O O

C O O O U

LES INTERVENANT-ES

DENÉCHEAU MILÈNE

Titulaire d'une licence d'arts plastiques et d'un master « régie des œuvres et montage d'expositions », Milène Denécheau est régisseuse-médiatrice au CAC Brétigny depuis 2018. Sa double casquette lui permet de suivre les projets d'expositions de leur conception à leur transmission. Récemment elle signe en équipe la saison « Bascules », et assure le commissariat de résidences hors les murs.

ESMAELIPOUR JULIE

Julie Esmaelipour est travailleuse de l'art et raconteuse d'histoires. Elle est aujourd'hui chargée du pôle médiation et éducation artistique au centre d'art contemporain de Malakoff. Membre active de BLA!, elle consacre ses axes de recherche à la médiation active, autour de l'oralité et de la rencontre par la pratique.

GIOVANNONI JULIETTE

Juliette Giovannoni est responsable du pôle « résidence et projets hors-les-murs » au sein du centre d'art contemporain de Malakoff. Depuis 2021, elle accompagne des collectifs d'artistes en résidence à la supérette, en soutenant des démarches de recherche et d'expérimentation, avec une attention particulière aux processus créatifs, à la médiation et aux formes de restitution adaptées aux projets.

HERNAÏZ OLIVIA

Née en 1985 à Bruxelles, Olivia Hernaïz est artiste et mère de deux enfants. Elle a obtenu un Master en Arts Plastiques à Goldsmiths à Londres. Gagnante du prix *Art Contest* soutenu par la Fondation Boghossian en 2016, elle est lauréate du programme de résidence à l'HISK à Gand en 2022.

KESSARIA SOURAYA

Souraya Kessaria a travaillé à la production et à la diffusion transnationale de contenus artistiques en tant qu'attachée culturelle au sein du réseau diplomatique français, en Tunisie puis à Hong Kong. De retour en hexagone, elle a rejoint la direction des publics du Centre Pompidou comme cheffe de projet de médiation internationale et a participé aux ouvertures et aux déploiements des Centre Pompidou provisoires, en rencontre et en dialogue avec les équipes de la ville de Málaga et du West Bund Museum Project à Shanghai. En 2021, Souraya a intégré l'équipe de la Cité internationale des arts comme chargée des programmes de résidence et des partenariats.

LAGET AURÉLIA

Après plusieurs années au sein du réseau culturel français à l'étranger (Instituts français et Alliances Française), elle rejoint l'ADAGP en février 2025 où elle participe au développement des programmes et des partenariats de l'action culturelle.

LOMBARDE ÉLODIE

Titulaire d'un doctorat en arts plastiques de l'Université Panthéon Sorbonne de Paris et d'un Master of Fine Arts de l'université de New York, Élodie Lombarde est cofondatrice du collectif Curry Vavart qui, depuis 2006, milite pour l'accès des artistes à des espaces de travail à Paris. Au sein de cette association, elle développe des projets de résidences de création et met en place un programme d'actions culturelles dans les quartiers prioritaires des 18^e et 20^e arrondissements. En 2015, elle porte le projet de la Villa Belleville. Depuis 2024, en tant que déléguée générale de la Fraap, Élodie Lombarde assure la représentation, la défense et la promotion des associations et des collectifs d'artistes plasticien·nes sur le plan national.

NOLL TERAH

Terah Noll est médiatrice culturelle dans l'art contemporain depuis 10 ans. Sa pratique de la médiation se nourrit de l'éducation populaire, des pratiques militantes et du fanzinat. Depuis 2019 elle coordonne la Zone à Partager, un espace de médiation et de création, au sein du Centre d'art de la Ferme du Buisson à Noisiel (77).

PASTUREAU EMMANUELLE

Emmanuelle Pastureau est conseillère action culturelle et territoriale à la DRAC Île-de-France, après avoir travaillé au sein de collectivités territoriales comme la ville de Saint-Denis ou le Conseil régional d'Île-de-France.

PUAUD NATHANAËLLE

En tant que Responsable des expositions et des résidences à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, elle accompagne les artistes dans la production de leurs œuvres et de leurs projets, conjointement à un soutien artistique et administratif. Elle participe aux chantiers du réseau Arts en résidence – Réseau national depuis de nombreuses années avant d'en devenir coprésidente en 2022.

ROLLAND FANNY

Formée en sciences politiques et en management des entreprises culturelles, Fanny Rolland a plus de 15 ans d'expériences en coopération culturelle internationale, dont 10 ans en France et 10 ans à l'étranger – Tunisie et Argentine – dans tous les champs de la création contemporaine. Elle dirige depuis le 1^{er} septembre 2025 le pôle Résidences à l'Institut français.

SCHWARTZBROD DELPHINE

Professionnelle des ressources humaines dans différents secteurs d'activité (luxe, urbanisme, culture) sous plusieurs formes (public/privé, indépendante) et avec différentes spécialités selon les moments de son parcours (recrutement, coaching en projet professionnel) elle exerce aujourd'hui au Palais de Tokyo. Elle a écrit un roman.

WALLON EMMANUEL

Emmanuel Wallon est professeur émérite de sociologie politique à l'Université Paris Nanterre (unité de recherche « Histoire des arts et des représentations »). Ses travaux portent sur les politiques culturelles et les rapports entre les arts et les pouvoirs à l'époque contemporaine. Il est membre du CA de l'Observatoire des politiques culturelles et du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

ZEVOLA CATERINA

Caterina Zevola, née en 1989 en Toscane, est une programmatrice artistique franco-italienne basée à Paris. Architecte de formation, diplômée de l'École d'Architecture de Paris La Villette, elle a suivi ensuite

un post-master en curating à l'école Saint Martins de Londres. Elle a, à de nombreuses occasions travaillé au croisement de plusieurs disciplines artistiques, dans les domaines de la danse, du théâtre et des performances. Cette polysémie est aujourd'hui au centre de ses recherches. Après avoir occupé le poste de chargée de programmation culturelle au département des arts performatifs au Palais de Tokyo et celui de coordinatrice des résidences au CND, Centre National de la Danse, elle est aujourd'hui responsable de la programmation arts vivants au Centre Wallonie Bruxelles à Paris, territoires théâtraux & performatifs. Caterina Zevola est fondatrice et commissaire de *PERFORMISSIMA*, festival international des arts performatifs.

LE GROUPE DE TRAVAIL

La construction du programme a été menée de manière collaborative entre les membres du réseau **TRAM** et l'équipe salariée. Les échanges avec le groupe de travail ont débuté en septembre 2025, permettant de co-construire les contenus et le déroulé. Ce groupe de travail a impliqué des professionnelles du secteur exerçant des fonctions variées, contribuant ainsi à la richesse et à la pluralité des points de vue. Une attention particulière a été portée à intégrer les retours de terrain et les témoignages des membres du réseau, afin de garantir que le programme reflète les besoins et les expériences concrètes des acteur·rices du secteur en Île-de-France.

Liste des personnes ayant pris part au groupe de travail

Avanzini Luca – Commissaire des expositions au Centre culturel Jean-Cocteau

Combasteix Aurore – Secrétaire générale du Frac Île-de-France

Couturier Pauline – Chargée du développement des publics et des partenariats au Centre Wallonie-Bruxelles | Paris

Denécheau Milène – Régisseuse-médiatrice, au CAC Brétigny

Enjalbert Vincent – Responsable des expositions à Bétonsalon – centre d'art et de recherche

Magdelain Nathan – Chargé de production au Centre Photographique d'Île-de-France

Reiatua Cuisinier Emmanuel – Responsable production artistique & résidences à l'Abbaye de Maubuisson

Trémínio Alicia – Responsable de l'administration et des enseignements à l'Institut des cultures d'Islam

BILAN

Cette journée professionnelle consacrée à la mobilité dans le champ de l'art contemporain a permis de croiser des regards variés et d'ouvrir des perspectives stimulantes. À travers les échanges, les interventions et les retours d'expérience, elle a mis en lumière les enjeux actuels et les opportunités à venir. Les discussions ont souligné l'importance des réseaux, des dispositifs d'accompagnement et des dynamiques internationales. Elles ont également révélé les freins persistants ainsi que les leviers à activer pour favoriser des parcours plus fluides.

Cette journée a par ailleurs posé les bases d'une boîte à outils numérique dédiée, destinée à centraliser et partager l'ensemble des ressources évoquées au cours de la journée. Enfin, l'évènement a favorisé notamment un rapprochement entre **TRAM** et l'Institut français,

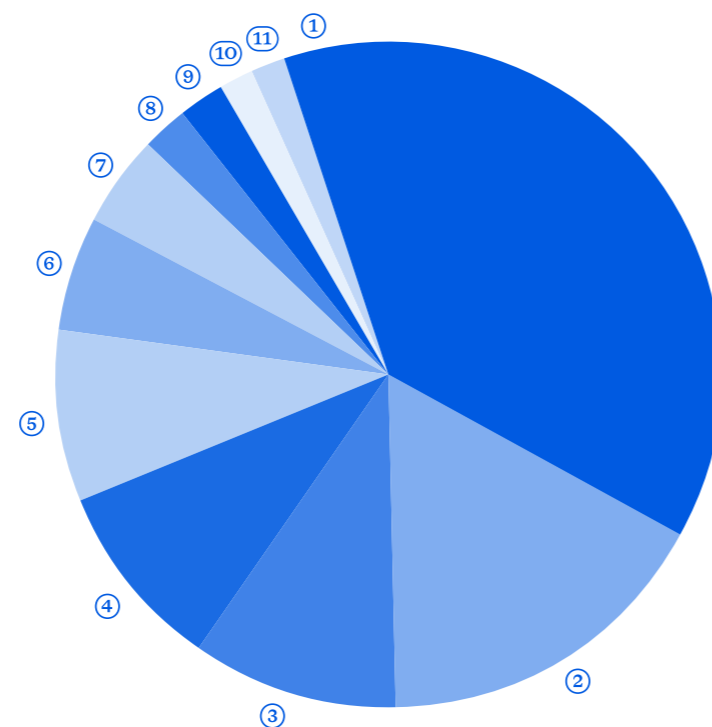
ouvrant des perspectives de collaboration dans le développement de leurs futurs appels à résidence.

Les retours recueillis *via* un questionnaire de satisfaction montrent un taux de satisfaction de 70 %, avec une mention spéciale pour :

- La qualité des échanges inter-professionnelles ;
- La table ronde de la matinée avec 80% de satisfaction sur le contenu et les informations partagées ;
- L'implication de l'équipe salariée a été saluée contribuant ainsi à structurer l'organisation de la journée et à incarner le réseau ;
- La restitution des ateliers, un temps précieux qui a permis de découvrir les préconisations et besoins pour le secteur sur la mobilité.

PROFILS DES PARTICIPANT·ES

①	38,17%	Centres d'art, musées ou théâtres
②	16,79%	Réseaux, associations, syndicats
③	9,92%	Collectivités
④	9,16%	DRAC / État
⑤	8,40%	Artistes auteur·ices / Collectifs
⑥	5,34%	Critiques, commissaires, professionnel·les indépendant·es
⑦	4,58%	Fondation
⑧	2,29%	Chercheur·euses
⑨	2,29%	Musées
⑩	1,53%	Étudiant·es
⑪	1,53%	Autres non renseignés



CULTIVER L'HOSPITALITÉ

Lors de rendez-vous fédérateurs du secteur des arts visuels, comme cette journée professionnelle, il est essentiel de prolonger les échanges entre participant·es à travers des temps conviviaux. Un accueil café et thé ainsi qu'un *afterwork* sans alcool ont été organisés. Ces moments favorisent la rencontre, le dialogue et le partage d'expériences.

Le réseau **TRAM**, dont la mission est de fédérer les professionnel·les, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il encourage ainsi des espaces de réflexion collective et de co-construction. Ces temps *in situ* participent au développement et à l'épanouissement des pratiques professionnelles.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

- Une salle de retrait au calme a été aménagée, où étaient mis à disposition des participant·es : des bouchons d'oreilles, des casques anti-bruit, de l'eau plate et gazeuse, des encas, des prises électriques, des assises confortables, des tables et les ressources de la journée

- Tout au long de la journée, des dispositifs anti-covid étaient en libre accès : masques FFP2, gel hydroalcoolique ;
- Chaque intervenant·es, participant·es avaient préalablement eu la possibilité d'exprimer ses besoins spécifiques et ce sur plusieurs types de canaux d'échange : par email, appel téléphonique, visio-conférence, message vocal, texto ;
- La signalétique a été pensée pour être aussi complète, accessible et lisible que possible. Des pictogrammes ont été systématisés ;
- Une ardoise Velleda était présente à l'accueil pour tendre à fluidifier les discussions.
- La présente restitution écrite est complétée par une version vidéo pour les discours, la table ronde et la restitution des ateliers ;
- La communication a intégré les informations d'accès à l'ADAGP en fonction des options de transports. Un document d'accès en Français facile a été rédigé par l'équipe de **TRAM** et a été intégré à la newsletter d'informations pratiques adressées à toutes les participant·es.
- Des enregistrements des prises de parole de la journée peuvent être consultés en complément de cette restitution écrite afin de prolonger et approfondir les échanges présentés.

REMERCIEMENTS

Cette journée professionnelle n'aurait pu se tenir sans le soutien fidèle des partenaires financiers du réseau : un grand merci à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France : à son directeur, Laurent Roturier, pour sa confiance et sa présence ce 15 novembre, ainsi qu'aux équipes — Didier Cormier, Valérie Labayle et Noëllie Roussel notamment — pour leur accompagnement précieux au quotidien ; Merci beaucoup également au Conseil Régional d'Île-de-France et à Béatrice Lecouturier, conseillère régionale d'Île-de-France, conseillère de Paris et présidente du frac île-de-france, ainsi qu'aux équipes — Véronique Mély, Laura Obled, Olivier Bruand, Edouard Brena, notamment, pour leur présence et leur suivi au quotidien ; Merci à l'équipe de l'ADAGP : Hervé di Rosa, Johanna Hagege, Aurélia Laget, Kévin Caro, Marine Bernier.

Le réseau **TRAM** remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la journée professionnelle.

Les artistes, les intervenants et intervenantes présents le 5 décembre 2025 :

- Philippine Brenac pour la facilitation graphique,
- Émeline Hamon pour les photographies,
- Alexis Carcuac, Roue libre productions pour la captation vidéo et son montage,
- Antonin Peres qui assure la régie de la journée.

Grâce à la vélotypie, cette année encore, l'ensemble des échanges sont retranscrits en direct avec Nathalie Laouiti et Anne-Laure Gouby.

Merci aux artistes, auteur·ices, aux commissaires d'exposition, aux critiques d'art, aux professionnels des institutions, aux réseaux et associations professionnelles présentes, aux collectivités, aux étudiants et étudiantes ainsi qu'à l'ensemble des participant·es aux ateliers et session en plénière ; un grand merci aux membres du groupe de travail et aux équipes des lieux d'art membres de **TRAM** mobilisées pour la réalisation de cette journée professionnelle.

Des remerciements sont adressés à l'équipe du réseau **TRAM** pour la qualité de la coordination et du suivi logistique tout au long de cette journée : Lucine Charon, Secrétaire Générale, Mathilde Fraleu, Chargée des publics et des partenariats, Elise Préault, Chargée de mission (structuration et communication) et référente accessibilité, ainsi que Nina Grosso, Assistante à la communication.



TRAM bénéficie pour l'ensemble de ses actions du soutien de la Région Île-de-France.

Les journées professionnelles de **TRAM** de la DRAC Île-de-France – ministère de la Culture dans le cadre du déploiement du SODAVI-F, Schéma d'Orientation pour les Arts Visuels en Île-de-France.



TRAM remercie l'ADAGP pour son accueil et sa participation à la journée professionnelle.

Rédaction : équipe de TRAM et intervenant·es
Photos : Émeline Hamon
Illustrations : Philippine Brenac
Graphisme : Müesli

TRAM